

**Force opérationnelle interarmées (Nord)  
et  
Centre de ressources pour les familles des militaires au  
nord du 60<sup>e</sup> parallèle**

**Guide d'affectation  
Lieu : Yellowknife**



Dernière mise à jour : Nov 2024

## **Coordonnées FOIN**

Force opérationnelle interarmées (Nord)  
C.P. 6666, Succursale Main  
Yellowknife (T.N.-O.)  
X1A 2R3  
Commissionnaire : 867-873-0700, poste 0  
Officier de service de la FOIN : 867-765-8607

**Page Facebook :** [www.facebook.com/FOIN.JTFN](http://www.facebook.com/FOIN.JTFN)  
**X :** @JointTaskForceN

## **Coordonnées du CRFM Au nord du 60<sup>e</sup> parallèle**

Centre de ressources pour les familles des militaires Au nord du 60<sup>e</sup> parallèle  
5124, 54<sup>e</sup> Rue  
C.P. 6666, Succursale Main  
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2R3  
Téléphone : 867-873-0700

**Courriel général:** [info.nof60@cfmws.com](mailto:info.nof60@cfmws.com)

**Page Facebook :** Mfrc North  
**Site web :** [www.cfmws.ca/yellowknife](http://www.cfmws.ca/yellowknife)

**Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h**

**Le CRFM au nord du 60<sup>e</sup> parallèle dessert les militaires et leurs familles à :**

Yellowknife, Whitehorse and Iqaluit.

### **Personnel du Centre**

**Directrice exécutive**  
Poste 6998 ou 867-446-1761  
[director.nof60@cfmws.com](mailto:director.nof60@cfmws.com)

**Conseiller en style de vie militaire**  
Poste 6845  
[mlc.nof60@cfmws.com](mailto:mlc.nof60@cfmws.com)

**Coordonnatrice, information et orientation**  
Poste 6844  
[ir.nof60@cfmws.com](mailto:ir.nof60@cfmws.com)

**Navigatrice pour les services de garde**  
poste 6859  
[ccn.nof60@cfmws.com](mailto:ccn.nof60@cfmws.com)

## **Bienvenue à l'équipe de commandement de la Force opérationnelle interarmées (Nord)**



Félicitations pour votre prochaine affectation dans le Nord canadien! La Force opérationnelle interarmées (Nord) (FOIN) est une famille composée de membres des Forces armées canadiennes (FAC) et de personnel civil de la fonction publique et du secteur non gouvernemental du ministère de la Défense nationale (MDN), ainsi que de leurs familles, répartis dans les trois territoires. Notre raison d'être est de planifier, de mener et de soutenir l'exécution des opérations dans la plus grande région des FAC au Canada. Vous vous rendrez vite compte que le service au nord du 60<sup>e</sup> parallèle offre une grande variété de possibilités. Le quartier général de la FOIN (QG FOIN) est l'élément de commandement principal situé à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.). Pour rester en contact avec les autres ministères et organismes gouvernementaux aux niveaux fédéral, territorial et municipal, avec les gouvernements autochtones et les organisations désignées, ainsi qu'avec d'autres partenaires en matière de défense et de sécurité, de petits détachements du QG de la FOIN opèrent à Whitehorse, au Yukon (Yn) et à Iqaluit, au Nunavut (Nt). Tous les éléments des FAC et du MDN présents dans le Nord forment l'« Équipe Nord » et nous sommes extrêmement fiers de notre devise : *Custos Borealis*, ou Gardiens du Nord.

Outre le QG de la FOIN, l'« Équipe Nord » est également composée des unités suivantes basées à Yellowknife : le 440<sup>e</sup> Escadron de transport de l'Aviation royale canadienne (où se trouvent les Vampires); le quartier général du 1<sup>er</sup> Groupe de patrouilles des Rangers canadiens (1 GPRC) de l'Armée canadienne, qui assure le commandement et le contrôle de 1 800 Rangers répartis en patrouilles dans 60 collectivités nordiques. Le 1 GPRC soutient également plus de 1 600 Rangers juniors canadiens. Enfin, nous accueillons plusieurs détachements de soutien du Groupe de soutien de la 3<sup>e</sup> Division du Canada (GS Div CA) de l'Armée canadienne, de la 1<sup>re</sup> Ambulance de campagne, du Loyal Edmonton Regiment (LER) de la réserve de l'armée, ainsi que des corps de cadets à plusieurs endroits.

Une affectation dans le Nord canadien peut être à la fois gratifiante et stimulante. Il est important de faire des recherches, d'éviter les suppositions et de poser les bonnes questions en fonction de votre rôle particulier et de votre situation personnelle ou familiale. Attendez-vous à ce que le coût de la vie soit un peu plus élevé que ce que vous avez vécu précédemment et à ce que la qualité du logement soit légèrement inférieure à ce que vous avez pu avoir dans le passé; cependant, ces réalités sont largement surpassées par plusieurs indemnités, compensations et avantages sociaux propres à la région, ainsi que par la possibilité de travailler et de vivre dans certaines des plus belles régions de notre grand pays. Assurez-vous de bien comprendre ces

avantages ainsi que le coût de la vie dans le Nord dans le cadre de votre présélection. Il existe également de nombreuses possibilités d'emploi pour les conjoints dans les secteurs public et privé. Toutefois, ces offres d'emploi ne correspondent pas nécessairement aux domaines de carrière et aux qualifications antérieurs. La souplesse est la clé.

Pour ceux qui déménagent au détachement de Whitehorse ou au détachement d'Iqaluit, votre expérience sera unique et vous ferez partie d'une collectivité plus large d'employés fédéraux dans vos capitales territoriales respectives. Iqaluit est certainement plus éloignée que les deux autres sites de la FOIN et vous devez planifier et vous préparer en conséquence.

En tant que membre de l'« Équipe Nord » cantonnée à Yellowknife, vous aurez l'occasion de vivre une expérience que peu de membres des FAC ont l'occasion de vivre. À l'instar d'autres affectations, une visite au « nord du 60° parallèle » sera ce que vous en ferez. Cela dit, il y aura beaucoup de choses auxquelles vous ne vous attendiez peut-être pas; les opérations se déroulent tout au long de l'année, que ce soit dans les phases de planification ou d'exécution. Nous ne sommes pas une base ou une escadre typique, et bon nombre des services de soutien connexes ne sont pas offerts. C'est pourquoi nous travaillons en partenariat avec des organismes communautaires pour certains services aux familles. Bien que notre personnel du Centre de ressources pour les familles des militaires (CRFM) et du Programme de soutien du personnel (PSP) soit une petite équipe, il est très engagé et contribuera à faire de votre séjour une expérience enrichissante. Vous trouverez également un calendrier actif des mess et il y aura de nombreuses possibilités sociales pour tous les âges. Pour ceux qui aiment le plein air, votre séjour au sein de l'« Équipe Nord » sera l'un de vos plus mémorables.

Là encore, une tournée dans le Nord peut être à la fois très gratifiante et stimulante. Vous et votre famille jouerez un rôle clé dans la mise en place des conditions d'une affectation réussie. Nous vous souhaitons un déménagement sûr et aventureux dans le Nord et nous nous réjouissons de vous rencontrer, vous et les membres de votre famille, une fois que vous serez installés.

*Custos Borealis*

BGen Daniel Rivière – Commander JTFN  
CWO Terry Wolaniuk – Formation CWO

## **Au nord du 60<sup>e</sup> parallèle – Mot de bienvenue de la directrice administrative du CRFM**

Le comité consultatif et le personnel du CRFM au nord du 60<sup>e</sup> parallèle vous souhaitent, à vous et à votre famille, une chaleureuse bienvenue dans le Nord. L'un de nos objectifs est d'aider les militaires, les personnes seules et les familles à s'adapter à leur nouveau foyer et à l'aventure nordique. Le présent manuel n'est qu'un outil parmi d'autres pour faciliter cette transition. Notre personnel amical est là pour vous aider à obtenir des renseignements au sein de votre nouvelle collectivité et à son sujet. Sur demande, une trousse de bienvenue vous sera envoyée avec des renseignements locaux supplémentaires sur les programmes et les services à votre disposition.

Pour avoir une idée des choses qui se passent à Yellowknife et dans le CRFM au nord du 60<sup>e</sup> parallèle, nous vous encourageons à consulter notre site Web au <https://sbmfc.ca/yellowknife> et à nous suivre sur Facebook au [North of 60 MFRC](#).

**Quelques considérations pour ceux d'entre vous qui seront accompagnés de leurs enfants : il est conseillé de chercher immédiatement des places en garderie, car il faut généralement du temps pour trouver une garderie pour les enfants de moins de deux ans.** Une liste de garderies titulaires d'un permis et de garderies en milieu familial est présentée ici <https://www.ece.gov.nt.ca/fr/childcare>. Veuillez noter que le CRFM au nord du 60<sup>e</sup> parallèle n'offre pas de services de garde d'enfants. Les services de garde avant l'école ne sont pas offerts dans les écoles et sont rares dans la collectivité; certains fournisseurs de garde en milieu familial proposent ce service moyennant un coût supplémentaire. Il est également de plus en plus difficile de trouver un service de garde après l'école et vous devriez vous occuper de ce point dès que vous aurez reçu votre message relatif à l'affectation. L'inscription aux camps d'été et aux programmes récréatifs de l'automne se fait tôt; il est donc conseillé de faire l'inscription aux activités dès que vous recevez votre message relatif à l'affectation ou à l'ouverture des inscriptions. Consultez notre page Facebook pour obtenir de l'information. Les membres du personnel de votre CRFM au nord du 60<sup>e</sup> parallèle sont là pour vous aider à répondre aux besoins de votre famille.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions sur la vie dans le Nord et une affectation à Yellowknife. Je vous encourage, vous et votre famille, à communiquer avec nous si vous avez des questions, au [info.nof60@cfmws.com](mailto:info.nof60@cfmws.com). Ne soyez pas timides!

Nous sommes impatients de vous servir, vous et votre famille!

Rose Jasmin  
Directrice exécutive

## À propos de Yellowknife

Yellowknife, la capitale des Territoires du Nord-Ouest, est une ville jeune, dynamique et en pleine croissance qui compte un peu plus de 20 000 habitants. Yellowknife est située sur le bras nord du Grand lac des Esclaves, à 512 km au sud du cercle polaire arctique, à 965 km par avion et à 1 500 km par la route d'Edmonton, le principal point d'approvisionnement de la région. La route du Mackenzie est une route praticable par tous les temps (en grande partie pavée) qui relie les principaux réseaux routiers de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Plusieurs grandes compagnies aériennes proposent des vols quotidiens à destination et en provenance de Yellowknife. Il existe également de nombreuses compagnies aériennes et vols nolisés locaux.

La région située au nord du Grand lac des Esclaves abrite depuis des siècles la nation Dogrib, qui se compose de trois groupes dénés : les Chipewyan, les Slavey et les Yellowknives. Ils se désignent eux-mêmes sous le nom de Dénés (Deh-neh), ce qui signifie « le peuple ». Il existe onze langues officielles, dont certaines comportent plusieurs dialectes dans les Territoires du Nord-Ouest.

Notre capitale est le principal centre administratif et gouvernemental. Elle fournit des services de santé, de justice et d'éducation à tous les résidents des T.N.-O. Les principales industries de la collectivité et de la région sont le gouvernement, l'exploitation minière, les transports et les communications, les services financiers et commerciaux, le tourisme, l'industrie manufacturière et la pêche.

Yellowknife jouit généralement d'un climat très sec. Les précipitations annuelles s'élèvent en moyenne à 21 cm de pluie et 56 cm de neige. Les températures moyennes se situent entre -35 °C en janvier et +21 °C en juillet. En juin/juillet, il y a en moyenne 22 heures de clarté par jour. En hiver (fin décembre), la lumière est réduite à environ quatre heures par jour.

Yellowknife se trouve toujours à l'intérieur de la limite des arbres. Il y a beaucoup de conifères, bien qu'ils soient plus petits que ce que vous avez l'habitude de voir. Comme nous sommes situés sur le bouclier précambrien, il y a beaucoup de roches, ce qui tend à donner à la terre un aspect rude, dur et escarpé. Cet aspect, associé à la tranquillité de l'air, crée un cadre très paisible.

Les services de communication de Yellowknife comprennent la télévision par câble, le câble numérique, la radio et la télévision par satellite, les médias papier et Internet, offerts par un grand nombre de fournisseurs.

Yellowknife compte une myriade de bons restaurants, allant des cafés aux salles à manger à service complet. Plusieurs d'entre eux ont acquis une certaine notoriété auprès des visiteurs, notamment le Wildcat Café, le Bullock's Bistro et le Gold Range Cafe (pâtés impériaux géants). De nombreux aliments ethniques sont proposés dans la ville.

## Unités

### Force opérationnelle interarmées (Nord)



Situé à Yellowknife, la capitale des Territoires du Nord-Ouest, le Secteur du Nord des Forces canadiennes (SNFC) a été créé le 15 mai 1970 pour contribuer au maintien de la souveraineté canadienne et pour soutenir les activités des Forces armées canadiennes dans le Nord. En février 2006, le SNFC est devenu la FOIN [Force opérationnelle interarmées (Nord)]. En janvier 2009, la FOIN a officialisé la séparation de l'état-major interarmées du commandant et des éléments de soutien dans le Nord, ce qui a donné lieu à la création de l'Unité de soutien de secteur (Nord).

La FOIN contribuera à la défense du Canada en assurant une présence des Forces armées canadiennes au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Il s'agit d'un secteur immense, couvrant près de quatre millions de kilomètres carrés (environ 40 % de la masse continentale du Canada). Nous représentons l'image des FAC dans le Nord. Nous formons un groupe de militaires hautement qualifiés et dévoués, et nous sommes très fiers de notre capacité à accomplir notre mission dans les conditions météorologiques les plus rigoureuses que le Canada ait à offrir. Le QG de la FOIN est un quartier général interarmées capable de coordonner, de soutenir et de mener des opérations dans le théâtre le plus particulier du Canada.

L'effectif de l'Équipe Nord comprend environ 300 militaires et membres du personnel civil. Les unités de la Force opérationnelle interarmées (Nord) (FOIN) sont les suivantes : le QG FOIN à Yellowknife, le détachement du QG à Whitehorse, le détachement du QG à Iqaluit; (toutes ces unités, à l'exception des détachements de Whitehorse et d'Iqaluit, se trouvent à Yellowknife). Parmi les autres unités et détachements, mentionnons : le 440<sup>e</sup> Escadron de transport, le 1<sup>er</sup> Groupe de patrouilles des Rangers canadiens, la Compagnie C du Loyal Edmonton Regiment, le Dét du YK de la police militaire, le Dét du YK de la 1<sup>re</sup> Ambulance de campagne, le Dét du YK de l'ECCA(N), le Dét du YK du GS 3 Div CA, le Dét du YK du 77<sup>e</sup> Régiment des lignes, le Dét du YK des Ops immobilières, le Centre de ressources pour les familles des militaires, le Service d'aumônerie, l'Agence de logement et le Programme de soutien du personnel des Forces canadiennes situés à Yellowknife. En raison de la taille relativement petite de l'organisation, chaque personne est nécessairement un spécialiste dans son domaine. Outre l'importante contribution à l'exécution de la politique de défense du Nord du Canada, le personnel de la FOIN se voit offrir l'occasion unique d'explorer et de vivre dans cette région passionnante et en plein développement de notre pays.

Les sections de l'unité sont dispersées dans Yellowknife et occupent des locaux dans l'édifice Evans, l'édifice Greenstone, le Hangar Trinity, à Kam Lake, ainsi que dans une base opérationnelle avancée située à proximité de l'aéroport de Yellowknife.

Le lot 50 – site du QG de la FOIN – est nommé « The Evans Block » et l'édifice du QG est nommé « The Evans Building » en l'honneur du Lieutenant-Colonel T.D.B. Evans, C.B., commandant de la Troupe de campagne du Yukon en 1898-1899, qui fut la première unité militaire canadienne en opération « au nord du 60<sup>e</sup> parallèle ». La devise *Custos Borealis* du QG de la FOIN signifie Gardiens du Nord.



### 1<sup>er</sup> Groupe de patrouille des Rangers canadiens



Officiellement établi le 2 avril 1998 à Yellowknife (T.N.-O.), le 1<sup>er</sup> Groupe de patrouille des Rangers canadiens (1 GPRC) englobe les trois territoires (Nunavut, Territoire du Yukon et Territoires du Nord-Ouest) et la collectivité d'Atlin, en Colombie-Britannique. Le 1 GPRC constitue une unité unique de l'Armée canadienne en raison de sa vaste zone de responsabilité, de sa diversité, de sa culture, de sa taille (la plus grande unité militaire au Canada), de son mandat et de ses relations de commandement. Il est sous le commandement direct de la 3<sup>e</sup> Division du Canada (située à Edmonton, en Alberta), et est souvent rattaché à la Force opérationnelle interarmées (Nord) pour l'emploi d'une force. Il reçoit également des directives stratégiques de la direction des Rangers canadiens et du Groupe de soutien national aux Cadets et aux Rangers juniors canadiens.

Les patrouilles des Rangers canadiens opèrent le long de 75 % des régions côtières du Canada et sur 8 000 kilomètres de côtes d'est en ouest. La zone de responsabilité du 1 GPRC couvre environ 4 millions de milles carrés, soit 40 % de la masse continentale du Canada. Le 1 GPRC est une unité très active qui mène près de 200 patrouilles, exercices et autres activités par an. Le quartier général, situé à Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest, est responsable de l'administration, de la formation et des opérations de 61 patrouilles de Rangers canadiens (RC) dans 65 collectivités (comprenant 1 800 Rangers) et de 44 patrouilles de Rangers juniors canadiens (RJC) (comprenant 1 400 jeunes).

En moyenne, les instructeurs des Rangers sont déployés tous les mois pour une durée pouvant aller jusqu'à 10 jours. D'autres membres du personnel du QG sont également déployés, mais moins fréquemment, et ont une charge de travail très exigeante tout au long de l'année, car ils doivent soutenir les activités liées aux Rangers, aux RJC et aux instructeurs des Rangers. À l'échelle nationale, environ 5 000 RC vivent dans plus de 200 collectivités partout au pays. Les RC sont divisés en cinq groupes de patrouilles de Rangers canadiens (GPRC), chacun basé dans des endroits différents à travers le Canada. Chaque GPRC couvre une région géographique distincte et possède un quartier général et un état-major chargé de superviser les RC et les RJC dans leur secteur.

Le rôle joué par les RC et le personnel du 1 GPRC est essentiel pour assurer une présence des Forces armées canadiennes (FAC) dans le Nord. Notre devise « Vigilans » se traduit par « Les gardiens ».



Rangers canadiens à Yellowknife, NT pendant la formation au leadership en octobre 2019

### **Rangers canadiens**

Les RC ont une riche histoire qui a débuté le 23 mai 1947, afin d'assurer une présence militaire dans les régions éloignées et isolées du Nord. Aujourd'hui, les RC sont une sous-composante des réserves des FAC qui travaillent dans des régions éloignées, et isolées du Canada.

La mission des RC est de fournir des forces mobiles légèrement équipées et autosuffisantes à l'appui de la souveraineté des FAC et d'autres opérations nationales.

Les RC ne sont pas tenus de suivre une instruction obligatoire; toutefois, ils participent à environ 14 jours d'instruction annuelle et peuvent participer à une instruction facultative.

Les RC viennent d'horizons divers et, bien qu'il ne s'agisse pas d'une organisation autochtone, la majorité d'entre eux sont des membres des Premières Nations, des Métis ou des Inuits. L'anglais n'est souvent pas leur première langue. Dans les seuls Territoires du Nord-Ouest, il y a 11 langues officielles.

Les patrouilles de RC comptent en moyenne 30 membres et s'entraînent régulièrement dans des activités telles que les premiers soins, la recherche et le sauvetage au sol, le leadership, la navigation, la sécurité des armes et d'autres instructions spéciales au besoin. Les RC participeront à au moins un exercice terrestre par année avec leur instructeur, lesquels se déroulent dans la zone de patrouille locale, normalement dans un rayon d'environ 150 kilomètres de la collectivité à laquelle ils appartiennent. Les RC sont également responsables du recrutement, de l'instruction et de l'encadrement du programme RJC dans les collectivités qui comptent des patrouilles RJC.

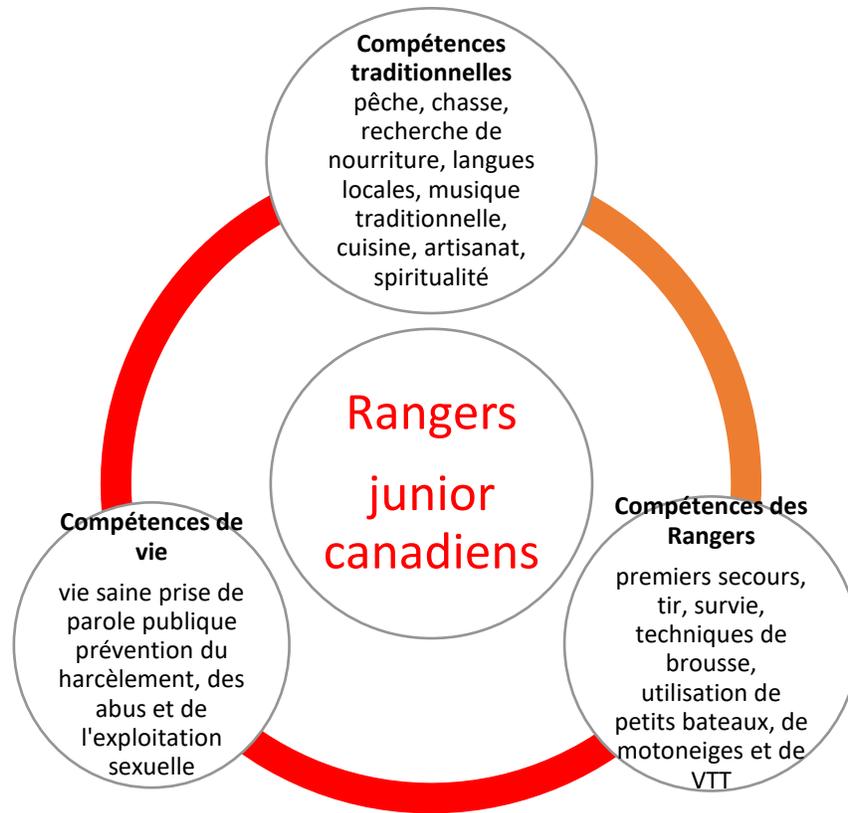
Les RC n'ont pas d'âge obligatoire pour la retraite et peuvent servir aussi longtemps qu'ils sont physiquement capables de continuer à exercer leurs fonctions et qu'ils sont susceptibles de promouvoir, d'un point de vue éducatif ou administratif, l'efficacité générale de leur patrouille, de la sous-composante RC et des FAC. Les patrouilles choisissent leurs dirigeants et elles éliront 1 sgt (sergent de patrouille) 2 à 5 cplc (cmtA de patrouille, commandants de section et cplc de RJC) et 4 cpl en fonction de la taille de la patrouille et de la présence d'une patrouille RJC dans la collectivité.

### **Rangers juniors canadiens**

Le Programme des Rangers juniors canadiens (RJC) a été mis sur pied en 1996 pour offrir un programme structuré aux jeunes dans le but de promouvoir les cultures et les modes de vie traditionnels dans les collectivités éloignées et isolées.

Les RJC sont des filles et des garçons âgés de 12 à 18 ans qui vivent dans des régions éloignées et isolées du Canada où sont basées des patrouilles de Rangers canadiens.

Les RJC sont facilement reconnaissables à leurs chandails en molleton et à leurs casquettes de baseball. Il s'agit d'un programme gratuit dont l'objectif est de transmettre les trois cercles d'apprentissage.



Les RJC ont l'occasion de participer à l'une des trois séances d'instruction supplémentaire (SIS) pendant les mois d'été :

**SIS de base** Introduire les RJC à la vie de groupe et les encourager à faire de nouvelles découvertes dans un environnement qui leur est inconnu.

**SIS avancée** Proposer des défis et des aventures en plein air pour promouvoir un respect individuel positif et le sentiment d'appartenance à un groupe, et initier les RJC au leadership.

**SIS Leadership** Proposer des activités auxquelles les RJC participeront en tant que leaders et les amener à planifier, organiser et réaliser des activités qui leur permettront de développer leurs compétences en leadership.

Il s'agit d'un programme du gouvernement du Canada pour le développement des jeunes financé par le ministère de la Défense nationale et soutenu par les FAC. Parallèlement à ce soutien, chaque patrouille de RJC est appuyée par un comité d'adultes de sa collectivité, sa patrouille de Rangers canadiens et les FAC, qui collaborent au développement, à l'exécution et à l'évaluation du programme de formation communautaire des RJC.

Chaque patrouille de RJC a également un instructeur Ranger qui lui est assignée et est dirigée par un cplc et un cpl Ranger.



Le travail du bois n'est qu'une des nombreuses habiletés traditionnelles que les Rangers juniors canadiens développent en participant à la séance d'instruction supplémentaire d'été.

Pour plus d'informations sur les Rangers canadiens et le 1 GPRC, veuillez consulter le site suivant :

[www.facebook.com/1crpg.1gprc](http://www.facebook.com/1crpg.1gprc)

<https://army.gc.ca/en/canadian-rangers/1-canadian-ranger-patrol-group/index.page>

[www.jcr-rjc.ca](http://www.jcr-rjc.ca)

[www.twitter.com/1CRPG\\_1GPRC](https://www.twitter.com/1CRPG_1GPRC)

### **440<sup>e</sup> Escadron (Escadron de transport)**



Le 440<sup>e</sup> Escadron (Escadron de transport) est fier d'être le seul escadron stationné en permanence au nord du 60<sup>e</sup> parallèle. Actuellement une unité intégrale de la 8<sup>e</sup> Escadre Trenton, en Ontario, l'escadron est présent à Yellowknife depuis 1971. Constitué à l'origine d'un détachement de deux aéronefs et du personnel associé du corps principal de la 18<sup>e</sup> Escadre

Edmonton, l'escadron a déménagé complètement à Yellowknife en 1994 avec la fermeture de cette escadre.

Avec son contingent actuel de quatre aéronefs CC138 Twin Otter, le rôle principal de l'escadron est de fournir des opérations de transport aérien, principalement à l'appui de la Force opérationnelle interarmées (Nord), au 1<sup>er</sup> Groupe de patrouille des Rangers canadiens et à la 1<sup>re</sup> Division aérienne du Canada. L'escadron fournit également une capacité d'intervention secondaire en recherche et sauvetage et a été appelé à appuyer d'importantes activités de recherche ainsi qu'à rechercher des chasseurs et des motoneigistes portés disparus. Les exercices et les opérations nous amènent partout dans le Nord du Canada jusqu'à la SFC Alert, ainsi qu'en Alaska et au Groenland, où nous travaillons avec nos partenaires des États-Unis et d'autres pays.

L'escadron comprend environ 59 membres du personnel, y compris des membres du personnel navigant, des techniciens d'aéronefs, des techniciens en approvisionnement et du personnel de la logistique provenant de la Force régulière et de la Force de réserve.

Le 440<sup>e</sup> Escadron (Escadron de transport) est le seul à utiliser le CC138 Twin Otter de l'Aviation royale canadienne. Cet appareil est bien adapté pour voler dans l'Arctique austère et rude et pour résister à l'environnement nordique hostile. Considéré comme un aéronef utilitaire léger, le Twin Otter peut transporter des passagers, du fret ou une combinaison des deux. Le Twin Otter a une vitesse de croisière de 275 kilomètres par heure et un rayon d'action d'environ 1 200 kilomètres. L'aéronef peut être configuré avec une porte du logement du parachute pour permettre la livraison aérienne de fournitures et pour les parachutistes en chute libre. Selon les besoins saisonniers et opérationnels, le Twin Otter peut être configuré avec des roues (trois types de pneus différents) ou des skis. Cela permet des opérations sur des pistes en dur, en gravier ou abandonnées; les surfaces non préparées comme la toundra, les plages et les bancs de gravier; ou des lacs d'eau douce gelés ou de la glace de mer. Cette polyvalence est inégalée par les autres aéronefs à voilure fixe de l'Aviation royale canadienne (ARC).

Au centre de l'insigne de l'escadron, la chauve-souris évoque les vols de nuit et l'utilisation de radars, tandis que les nuages symbolisent une vue obstruée. Ces deux éléments s'appliquaient particulièrement au rôle de l'escadron lorsqu'il a été réformé en escadron de combat tous temps dans les années 1950. La devise de l'escadron est KA GANAWAITAK SAGUENAY (Celui qui protège le Saguenay).

## Le Loyal Edmonton Regiment (4<sup>e</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry)



La Compagnie Charlie du Loyal Edmonton Regiment (4<sup>e</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry), ou « Cie C L Edmn R », a été créée en août 2009 à la suite d'une annonce faite par le ministre de la Défense nationale en septembre 2008. La Compagnie a été créée dans le cadre d'une initiative plus large du gouvernement du Canada visant à accroître la présence des Forces armées canadiennes dans le Nord.

Le quartier général régimentaire, Alpha, Bravo et les compagnies d'administration de la L Edmn R sont situées dans le manège militaire brigadier James Curry Jefferson à Edmonton et entretiennent des contacts étroits avec la Cie C afin de favoriser l'instruction collective et de soutenir sa croissance et son développement.

La Cie L Edmn R est la seule organisation de la Première réserve des armes de combat dans la région de l'Arctique et sert de pied à terre dans le Nord pour le 41<sup>e</sup> Groupe-brigade canadien et la 3<sup>e</sup> Division du Canada de l'Armée canadienne.

La Cie C se concentre sur le maintien de ses capacités d'infanterie de base et le développement continu de son expertise en matière de guerre hivernale. Les exercices de la Compagnie C ont lieu généralement une fois par mois de septembre à juin, une ou deux fois par an dans la région de l'Arctique et d'autres fois dans le sud du Canada (généralement à Wainwright, Dundurn et ailleurs) avec le reste de la L Edmn R. Généralement, les premiers exercices nordiques de chaque année d'instruction sont des champs de tir réels auxquels participent d'autres unités de l'Équipe Nord, et le deuxième est un exercice d'endoctrinement hivernal/de guerre hivernale comportant des patrouilles à pied ou en autoneige légère. La Cie C recrute des membres par recrutement direct dans la région de Yellowknife (<https://forces.ca/fr/>) et par transfèrement de diplômés des programmes autochtones des FAC comme Raven. L'instruction QMB peut être offerte à l'interne, à Yellowknife, ou au Centre d'instruction de la 3<sup>e</sup> Division du Canada à Wainwright, ainsi que le cours d'infanterie PP 1. En plus de la QMB et de l'instruction collective, la Cie C a la capacité de mener la formation norme individuelle d'aptitude au combat (NIAC), l'instruction de base à la guerre hivernale et l'instruction d'autoneige légère.

Bien qu'elle ne soit pas une organisation du COIC, la Cie C est membre à part entière de l'Équipe Nord et s'efforce de coordonner l'instruction et de collaborer dans toute la mesure du possible avec les unités de flanc. Les membres prennent part à toutes les activités et fonctions importantes qui ont lieu dans la garnison de Yellowknife, et font partie du mess et de la vie culturelle de l'Équipe Nord.

## Table des matières

Bienvenue à l'équipe de commandement de la Force opérationnelle interarmées (Nord) .....	3
Au nord du 60 <sup>e</sup> parallèle – Mot de bienvenue de la directrice administrative du CRFM.....	5
À propos de Yellowknife .....	6
Unités .....	7
Force opérationnelle interarmées (Nord) .....	7
1 <sup>er</sup> Groupe de patrouille des Rangers canadiens .....	8
Rangers canadiens.....	9
Rangers juniors canadiens.....	10
440 <sup>e</sup> Escadron (Escadron de transport).....	12
Le Loyal Edmonton Regiment (4 <sup>e</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry) .....	14
À propos de votre CRFM.....	17
Accommodations .....	18
Louer en économie ou acheter une maison.....	21
Programme de chauffage de CANEX.....	22
Coût de la vie .....	22
Finances et avantages.....	22
Indemnité d'isolement .....	23
Avantages fiscaux .....	26
Indemnité de transport en congé à partir du Nord (NLTA) .....	26
Indemnité de transport à partir du poste isolé [ITPI] (anciennement connue sous le nom de NLTA).....	26
Politiques et procédures d'entreposage à long terme (ELT).....	27
Le filtrage et votre affectation dans un endroit isolé .....	27
Coordonnées du répondant .....	27
Programmes de garde scolaire avant, après et à la sortie de l'école .....	28
Garderies/garderies en milieu familial (agrées) .....	28
Jours fériés, congé de mars et camps d'été .....	29
Écoles.....	30
Cartes d'autobus scolaire .....	30
Guides des visiteurs .....	30
Coordonnateur de la Directive sur la réinstallation intégrée des FAC (coord DRFAC) .....	30
En voiture jusqu'à Yellowknife .....	31
Information routière .....	31
Où séjourner.....	32

Services médicaux des FAC .....	32
Couverture des soins de santé pour personnes à charge .....	33
Services de santé.....	33
Santé publique.....	35
Hôpital territorial Stanton .....	35
Optométristes .....	36
Services de santé mentale .....	36
Violence familiale et foyers d'accueil .....	37
Plans pour obligations familiales .....	38
Section : service de la circulation de la FOIN .....	39
Procédures de signalement.....	39
Permis de conduire et immatriculation des véhicules.....	40
Limite de vitesse .....	40
SMA(IE) Opérations immobilières (Nord) – Détachement de Yellowknife .....	41
Services d'aumônerie.....	41
Mess et institutions .....	41
Police militaire (PM).....	41
Programme de soutien du personnel (PSP) Association des loisirs communautaires .....	42
Médias sociaux.....	44
Rabais sur l'essence .....	45
Légion .....	45
Remises pour les militaires .....	45
Soins pour animaux de compagnie .....	45
Formation aux langues secondes .....	45
Services Pour les Francophones à Yellowknife.....	46
Programmes récréatifs pour les jeunes .....	47
Les annexes :.....	48
Annexe A Logements sociaux dans le Nord.....	49
ANNEX B: Acceptance of Offer for DND Housing .....	51
ANNEX C: Photos des logements de l'ALFC .....	52
ANNEX D: Dispense de demande de soins de santé de 90 jours.....	71

## À propos de votre CRFM



En raison de facteurs liés à l'isolement et à la taille réduite de la collectivité militaire, le CRFM fonctionne selon le modèle des Fonds non publics (FNP). Il travaille en collaboration avec la chaîne de commandement et un comité consultatif. Ce CRFM relève des Services aux familles des militaires (SFM), au lieu d'un conseil d'administration. Le Comité consultatif est un groupe de bénévoles (militaires, membres des familles des militaires et organismes communautaires). Il joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'organisation, en veillant à ce que les besoins et les préférences de la collectivité soient adéquatement représentés lors de la mise en œuvre des programmes et des services.

Notre équipe du personnel est composée d'un directeur administratif, d'un coordonnateur de l'information et d'aiguillage, d'un mentor sur le mode de vie militaire et d'une navigatrice pour les services de garde.

Nous offrons un soutien aux familles de nos militaires en les aidant pendant les périodes de transition (affectation ou départ, ainsi qu'avant la libération), en fournissant des services d'information et d'aiguillage (renseignements locaux et nationaux), des services de santé mentale ainsi que l'accès et le financement pour les services de garde d'enfants d'urgence. Grâce à un modèle basé sur les résultats, nous visons à répondre aux besoins des familles de militaires en utilisant une approche individuelle centrée sur la famille.

Les services de soutien sont notre principal objectif. Nous mettons à votre disposition toute une série de services. Parmi ces services figurent une liste interne de gardiens d'animaux de compagnie, une liste de gardiennes d'enfants et des bénévoles qui apportent leur aide en cas d'urgence ou lorsque le membre des FAC est absent.

Vous avez besoin d'aide ou vous avez une question? Nous sommes là pour vous aider!

### **S'informer et rester connecté**

Notre site web, <https://sbmfc.ca/yellowknife>, contient des renseignements sur le programme et des liens utiles. Si vous avez un sujet dont vous voulez discuter ou si vous voulez simplement rencontrer d'autres membres du CRFM au nord du 60<sup>e</sup> parallèle, aimez-nous sur Facebook, en cherchant North of 60 MFRC.

## **Accommodations**

*(Traduction à venir)*

### **Northern Housing Pool and How It Operates**

Canadian Forces Housing Agency (CFHA) offers a site office in Yellowknife responsible for administering your accommodation requirements in Yellowknife from the Northern Housing Pool of approximately 189 units managed by Public Services Procurement Canada (PSPC).

Housing in Yellowknife works differently from military bases across Canada in that the housing is owned/leased by PSPC and members go through CFHA to rent. The rent is in accordance with fair market values, but both rent, and utilities are subsidized by CFHA, members pay a base shelter value (BSV). Utilities are managed by PSPC and utility charges are calculated in accordance with the Treasury Board Secretariat (TBS)/National Joint Council (NJC) [Isolated Post and Government Housing Directive \(IPGHD\), Section 6.14 - Fuel and Utility charges](#). These charges are also adjusted annually by the Canada CPI indexes for water, fuel, and electricity.

### **Housing Instrument and How It Works**

Housing Forecasts are completed annually between CFHA/JTFN and PSPC which is the basis of the Housing Instrument for that fiscal year.

The Housing Instrument is the **yearly** agreement between CFHA and PSPC for the **number** of 3 and/or 4-bedroom units forecasted. CFHA agrees to pay rent and adjustments to PSPC. All forecasts are submitted to PSPC prior to June 30, and final revisions are to be completed by September 30 of the year prior to allocation. As of October 1, the forecast automatically becomes an agreed number of units and may not be changed without penalty. Any changes after October 1 must be mutually agreed upon and can only be implemented through the issuance of a *Standard Amendment* document.

As established, requests for *Standard Amendments* between October 1 and March 31 will be on a “first come – first served” basis and any request which increase or decrease the number of housing units allotted is subject to a \$1,500 fee per unit.

Because of the financial commitment involved CFHA attempts to keep amendments to a minimum and only request additional housing units if necessary.

Units are allocated on 1 Apr of the new fiscal year to CFHA, the current housing instrument for Yellowknife is 109 units – 75 – 3 BRM, 34 – 4 BRM units.

### **Applying for Crown Housing & the Housing Offer**

CFHA requests housing from PSPC based upon your eligibility in accordance with the DND Living Accommodation DAOD 5024-0. Housing requests are processed with PSPC upon receipt of your Residential Housing Unit (RHU) application accompanied with a copy of your posting

message which should be sent directly to the CFHA Yellowknife Office by email at [cfha-alfc.yellowknife@forces.gc.ca](mailto:cfha-alfc.yellowknife@forces.gc.ca), or complete online : [SERVICES FOR OCCUPANTS](#) located on our main page.

- [APPLICATION FOR DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE RESIDENTIAL HOUSING UNIT](#)

*\*Note: You are required to submit a copy of your posting message or required documentation to the HSC to complete your application file.*

Completed applications must be emailed to CFHA in Yellowknife prior to coming on your House Hunting Trip (HHT) or Destination Inspection Trip (DIT).

You are eligible to one of two choices of obtaining crown housing: a. HHT – includes up to five days and five nights at the new location, for the CAF member and/or spouse. The total duration including travel time should not normally exceed seven days and six nights, to look for appropriate housing either crown or on the economy; and b. Destination Inspection Trip (DIT) includes up to three days and three nights at the new location, for the CAF member or spouse. The total duration, including travel time should not normally exceed five days and four nights.

With a Posting Message and Application for Department of National Defence (DND) Residential Housing Unit sent to CFHA Yellowknife you are eligible to secure a unit within a 45-day window. The Coming on Strength (COS) date will dictate the time required to hold a unit address. *If vacancies exist* in the housing instrument for DND and you come on your HHT/DIT trip within the 45-day window you may be able to reserve a unit at that time. CFHA Yellowknife will contact the member with the offer of acceptance called Allocation of Married Quarter, the member then has 72 hours to accept or decline the offer. See Annex B. \*

**Please note that attaining a unit within the 45-day window is not always guaranteed as the allocation of units is subject to availability and the PSPC/CFHA wait list of applicants.** The PSPC wait list of applicants includes CAF and RCMP members requesting housing.

**Quite often it may not be possible to allocate units until members start to vacate in June, July, and August; however, CFHA will work with each member to allocate an address as soon as possible based on the waitlist of applicants on file.**

Most often there are vacant units that CAF families can view during the HHT/DIT to compare from and the CFHA representative will work closely with you and your family to provide a suitable housing option(s).

When the number of applicants exceeds available housing, CFHA will create a wait list for each dwelling size. Accommodation waitlists managed by CFHA and PSPC shall be allocated based on the member's COS date and application date when applicants share the same COS date. You will be advised as soon as possible of the address, size, cost, and number of bedrooms of your assigned accommodation. Your movement restriction will be lifted upon acceptance of the assigned accommodation.

It is important to note that housing cannot be reserved or allocated to a member prior to the beginning of the member's 45-day window period. For example,

COS date of 15 July 2023

Start of 45 Day Window is 31 May 2023.

If a member chooses to take an HHT/DIT prior to 31 May they may view government housing styles; however, they cannot be offered one at that time. They can be offered government housing on or after 31 May 2022 pending housing availability and the wait list of applicants.

### **Crown Housing VS Economy Housing**

On average one third of JTFN HQ personnel have elected to live in pool housing which, for the most part, is of the townhouse variety. Pictures of examples of the housing units available are presented in Annex C. Note that there is no furnished RHUs available in Yellowknife. All units come with two appliances, a fridge and stove, PSPC will not remove them to accommodate the member's personal appliances. As well, note that **ALL HOUSING ASSIGNED BY CFHA IS SUBJECT TO AVAILABILITY. During APS, it may take several weeks for houses to be vacated and prepared for new occupants; therefore, new housing assignments may be delayed for this process to take place.**

Any member securing crown housing is entitled to request Canadian Forces Housing Agency Calculation of Household Income of the Basic Shelter Value (BSV). Based on a Treasury Board Secretariat (TBS) directive, a charge of up to 25% of gross household income for DND housing (excluding costs for parking, fuel, and utilities) is considered acceptable. Where the rent exceeds 25% of gross household, the occupant may apply with CFHA to have the rent reduced to the 25% limit. Applications for rent reduction must be submitted annually and provide the necessary details to substantiate the gross household income level. Please see Queen's Regulations and Orders 4.1 for more information.

If a CAF member believes they are eligible for a shelter charge reduction, they [apply](#) (PDF format) to their Housing Services Centre for review.

If you choose not to accept an RHU, Yellowknife has a viable housing market. However, be advised that rental accommodation may be scarce and expensive. Personnel considering renting or purchasing accommodations may obtain information on the Yellowknife Housing Market here: <https://www.numbeo.com/cost-of-living/in/Yellowknife>.

### **Taking Possession of Your Government House/ March-In/Move-In Appointment**

Once you have accepted government housing, please contact the CSR at HSC Yellowknife to schedule a timing to accept the keys to your new home. To ensure that the unit is properly cleaned and ready for your arrival PSPC staff will require at least a minimum of ten working days' notice in advance of the required occupancy/move in date.

For example,

A request by the member for a move in date of Monday, 17 July 2023 should be arranged with the CFHA rep at the latest by 3 July 2023 to avoid any unnecessary delays.

A maximum of 3 Move In/Out appointments can be completed daily by CFHA; therefore, scheduling an appointment as soon as you have your move dates confirmed is recommended.

Customer Service Representative  
Office: 867-873-0700 ext. 6719  
Mobile: 867-444-9028  
Email: [cfha-afc.yellowknife@forces.gc.ca](mailto:cfha-afc.yellowknife@forces.gc.ca)

Housing Service Centre Manager  
Mobile: 867-444-0586

CFHA Office Location  
Greenstone Building, 2<sup>nd</sup> Floor.  
5101-50<sup>th</sup> Avenue



### **Louer en économie ou acheter une maison**

Le personnel qui envisage de louer ou d'acheter un logement peut obtenir des renseignements sur le marché du logement de Yellowknife ici <https://www.numbeo.com/cost-of-living/in/Yellowknife>.

À noter :

- **Les logements d'une ou deux chambres à coucher sont rares. De nombreux membres n'ont pas eu d'autre choix que de louer un logement de trois ou quatre chambres.**
- Un logement décent de trois chambres, loué en économie, coûte généralement plus de 3500 dollars par mois, sans compter les services publics.
- Certains logements sont disponibles à moindre coût, mais il convient de se méfier de certains bâtiments ou de certains secteurs de la ville. Veuillez communiquer avec le CRFM pour obtenir de plus amples renseignements.
- Lors de la location, assurez-vous de demander ce qui est inclus dans le loyer car certains coûts, tels que le chauffage, sont beaucoup plus élevés pendant les mois d'hiver.
- Lors de l'achat d'une maison, si vous ne pouvez pas effectuer immédiatement des paiements égaux pour certains services publics, assurez-vous de mettre de côté un peu d'argent pour compenser les coûts de chauffage plus élevés pendant les mois les plus froids de l'hiver.
- Vous pourrez peut-être renoncer à certains dépôts de garantie en fournissant une lettre de recommandation d'un ancien fournisseur de services publics. La plupart des entreprises acceptent une lettre de n'importe quel fournisseur de services et pas seulement du même type.

## **Programme de chauffage de CANEX**

Pour ceux d'entre vous qui chauffent au mazout, il existe un programme de chauffage domestique à prix réduit offert par CANEX. Cliquez ici pour postuler : <https://www.canex.ca/fr/mazout>. Malheureusement, ce programme n'inclut pas le propane à Yellowknife pour le moment.

## **Coût de la vie**

Le coût de la vie est l'une des préoccupations les plus souvent mentionnées par les familles avant une affectation. Il y a de nombreux facteurs financiers à considérer lors d'une affectation à Yellowknife. Ce lien vous donnera une idée de certains de ces facteurs financiers : <https://www.numbeo.com/cost-of-living/in/Yellowknife>. Cliquez ici pour voir les dépenses moyennes des ménages en 2021 pour Yellowknife : <https://www.statsnwt.ca/prices-expenditures/household-expenditures/>.

À noter :

- Les produits frais se gâtent beaucoup plus vite à Yellowknife et la plupart des gens doivent donc adapter leurs habitudes d'achat.
- Portez une attention particulière aux dates de péremption des viandes, des produits laitiers, de la vinaigrette, etc.
- Pour une raison quelconque, les bananes sont souvent vertes, ne mûrissent parfois jamais ou brunissent très rapidement. C'est un fait.
- Il arrive parfois que les étagères d'une épicerie soient vides, mais ne vous inquiétez pas, faites un tour dans les autres magasins de la ville et vous trouverez généralement ce dont vous avez besoin.
- Cela étant dit, il arrive parfois qu'un article particulier soit en rupture de stock dans toute la ville. Par exemple, une saison de Noël, il y a eu une pénurie de papier d'emballage. C'est dans ces moments-là que les gens font preuve de créativité.

**Conseil : Les réparations de véhicules sont coûteuses avec de longs temps d'attente pour les pièces. Il est recommandé de faire réviser les véhicules et de les préparer pour l'hiver (installation d'un chauffe-bloc, d'une couverture de batterie ou d'un chargeur de secours) avant l'affectation pour Yellowknife.**

## **Finances et avantages**

Selon le rapport 2021 du Bureau des statistiques des T.N.-O., le revenu familial annuel moyen à Yellowknife est de 179 309 \$, tandis que le revenu personnel moyen est de 71 220 \$.

Le coût de la vie plus élevé est rapidement perceptible lors de l'achat de biens et de services dans les stations-service, les épiceries et les restaurants. Les frais de transport, de personnel et les frais généraux font grimper les prix par rapport à nos homologues du sud.

Plus on va vers le nord, plus c'est cher. Le chemin de fer ne va que jusqu'à Hay River, dans les Territoires, qui est situé sur la rive sud du Grand lac des Esclaves. Toutefois, le coût de la vie élevé est compensé par certaines des allocations auxquelles vous avez droit. Si vous comparez les prix afin de faire de bonnes affaires, vous serez également en mesure de réduire les coûts.

Le personnel affecté à la FOIN Yellowknife, aux détachements du Yukon et du Nunavut, au 1 GPRC, au 440<sup>e</sup> Escadron (T), le LER recevra une indemnité d'isolement et une indemnité de transport en congé à partir du Nord.

### **Indemnité d'isolement**

Réf : **DRAS 11**

Conformément aux Directives sur la rémunération et les avantages sociaux applicables aux Forces canadiennes (DRAS) 11.2.01(2), les membres de la Force régulière et ceux qui sont en service de réserve de classe A, B ou C qui sont affectés à un poste isolé ont droit à une indemnité d'isolement. Yellowknife, Whitehorse et Iqaluit sont considérées comme des postes isolés et, à ce titre, il existe un droit à l'indemnité d'isolement.

L'indemnité d'isolement est divisée en quatre composants :

- Allocation environnementale : Calculée en fonction de la population, du climat et de l'accessibilité de la collectivité;
- Indemnité de vie chère (IVC) : Payable lorsque les prix des aliments et d'autres biens et services sont anormalement élevés par rapport à l'emplacement désigné comme la principale source d'approvisionnement d'une région;
- Indemnité de combustible et de services publics : Payable pour aider les membres à faire face aux prix anormalement élevés du carburant et des services publics en raison des coûts de transport et des taux de consommation plus élevés;
- Indemnité de frais de logement : Payable pour aider les membres à compenser les frais de logement plus élevés à certains postes isolés.

Tous les membres ont droit aux parties Allocation environnementale, Indemnité de vie chère et Indemnité de frais de logement de l'indemnité d'isolement. Les membres qui résident dans des logements de l'État n'ont pas droit à l'indemnité de combustible et de services publics, car les frais de carburant et de services publics sont directement payés au fournisseur par l'ALFC.

Les taux d'indemnité d'isolement sont évalués une fois par an par le Directeur – Rémunération et avantages sociaux (Administration) (DRASA). Consulter le tableau aux DRAS 11.2.04 pour les explications concernant les augmentations et les diminutions de taux.

### **Taux de paiement**

Chaque membre ayant droit à l'indemnité d'isolement verra son allocation lui être versée en fonction de certains critères, dont son état civil, son emplacement géographique et sa situation de logement. Pour faciliter la lecture, chaque situation a été décomposée en fonction du statut

d'accompagnement du membre. Chaque statut d'accompagnement sera défini et les taux d'indemnité d'isolement associés au lieu où un membre sera ou a été affecté seront inclus.

### **Non accompagné**

Aux fins de l'indemnité d'isolement, un membre non accompagné est un membre qui est affecté à un poste isolé et, dans la plupart des cas, déclare son état civil comme étant célibataire, séparé ou divorcé et n'a pas de personnes à charge. Dans certains cas, un militaire, principalement en service de réserve de classe B, qui n'a pas droit au statut de restriction imposée ou aux frais d'absence du foyer et qui ne transfère pas ses personnes à charge dans un poste isolé, sera considéré comme non accompagné.

#### **Yellowknife**

<b>État civil</b>	<b>Situation du logement</b>	<b>AE</b>	<b>LCD</b>	<b>FUD</b>	<b>SCD</b>	<b>Total</b>
Non accompagné	Privé	\$182.00	\$423.50	\$368.75	\$544.00	\$1518.25
Non accompagné	Gouvernement	\$182.00	\$423.50	N/A	\$326.00	\$931.50

### **Accompagné – Marié, union de fait ou célibataire avec personnes à charge**

Aux fins de l'indemnité d'isolement, un membre accompagné qui est affecté à un poste isolé et qui, dans la plupart des cas, déclare son état civil comme étant marié ou en union libre, et son conjoint ou partenaire respectif n'est pas employé par les Forces armées canadiennes, à quelque titre que ce soit, ou par la fonction publique fédérale. Les membres qui sont célibataires, séparés ou divorcés et dont les enfants à charge les accompagnent lors de l'affectation seront également considérés comme « accompagnés » aux fins de l'indemnité d'isolement.

#### **Yellowknife**

<b>État civil</b>	<b>Situation du logement</b>	<b>AE</b>	<b>LCD</b>	<b>FUD</b>	<b>SCD</b>	<b>Total</b>
Accompagné - Marié/conjoint de fait/célibataire avec personnes à charge	Privé	\$303.33	\$705.91	\$614.58	\$544.00	\$2167.82
Accompagné - Marié/conjoint de fait/célibataire avec personnes à charge	Gouvernement	\$303.33	\$705.91	N/A	\$544.00	\$1553.24

### **Couple militaire marié/Couple de la fonction publique fédérale sans personnes à charge**

Aux fins de l'indemnité d'isolement, un membre qui fait partie d'un couple militaire marié (CMM) ou qui est marié ou en union libre avec un employé de la fonction publique fédérale, et qui n'a pas d'enfant à charge, entrera dans cette catégorie. Pour faciliter la lecture du tableau ci-dessous, un membre des Forces armées canadiennes marié ou en union libre avec un employé de la fonction publique fédérale a été abrégé en FSC (Federal Service Couple/Couple de la fonction publique fédérale) et sera désigné comme tel dans les scénarios suivants, à l'exception du titre du scénario.

### Yellowknife

État civil	Situation du logement	AE	LCD	FUD	SCD	Total
CMM/FSC (sans personne à charge)	Privé	\$182.00	\$352.95	\$307.29	\$272.00	\$1114.24
CMM/FSC (sans personne à charge)	Gouvernement	\$182.00	\$352.95	N/A	\$272.00	\$806.95

### Couple militaire marié (CMM)/Couple de la fonction publique fédérale (FSC) avec personnes à charge

Aux fins de l'indemnité d'isolement, un membre, qui fait partie d'un CMM ou d'un FSC et qui a des enfants à charge, entrera dans cette catégorie. Un membre du CMM ou d'un FSC recevra une indemnité d'isolement au taux d'accompagnement et l'autre recevra l'allocation à un taux non accompagné. Il existe une option permettant à un membre de percevoir toutes les parties de l'allocation « non accompagné », à l'exception de l'allocation environnementale. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez parler à la section de contrôle de la salle des rapports (SR) du QG de la FOIN avant l'arrivée ou à la section de la paye et des dossiers lors de l'autorisation d'entrée.

### Yellowknife

État civil	Situation du logement	AE	LCD	FUD	SCD	Total
MSC/FSC (avec des personnes à charge) (accompagné)	Privé	\$303.33	\$352.95	\$307.29	\$272.00	\$1235.57
MSC/FSC (avec des personnes à charge) (non accompagné)	Privé	\$182.00	\$352.95	\$307.29	\$272.00	\$1114.24
MSC/FSC (avec des personnes à charge) (accompagné)	Gouvernement	\$303.33	\$352.95	N/A	\$272.00	\$928.28

MSC/FSC (avec des personnes à charge) (non accompagné)	Gouvernement	\$182.00	\$352.95	N/A	\$272.00	\$806.95
--	--------------	----------	----------	-----	----------	----------

### **Restriction imposée**

Aux fins de l'indemnité d'isolement, un membre qui a déclaré un état civil de marié ou d'union libre, qui est affecté à un poste isolé, qui demande et obtient le statut de restriction imposée (RI) auprès du gestionnaire des carrières et qui démontre qu'il a droit à des frais d'absence du foyer en vertu des DRAS 208.997, recevra l'allocation environnementale, l'indemnité de vie chère ou les deux éléments de l'indemnité d'isolement. Cela s'explique par le fait qu'un membre en statut RI et ayant droit à des frais d'absence du foyer aura droit à un logement non commercial et à un logement familial en vertu des DRAS 208.997(9), où un membre a droit à des dépenses réelles et raisonnables pour un logement non commercial ou un logement familial et les services publics.

### **Yellowknife**

État civil	Situation du logement	AE	LCD	FUD	SCD	Total
Membre sur le RI	Privé	\$182.00	\$423.40	N/A	N/A	\$605.50

### **Avantages fiscaux**

Il n'y a pas de taxe de vente provinciale dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, cependant, il y a une taxe sur la masse salariale dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut qui équivaut à 2 % de votre revenu brut. Cet impôt est compensé par un crédit d'impôt des T.N.-O./du Nunavut, auquel peuvent prétendre tous les membres du personnel dont la résidence principale, au 31 décembre, se trouvait dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

### **Indemnité de transport en congé à partir du Nord (NLTA)**

#### **Indemnité de transport à partir du poste isolé [ITPI] (anciennement connue sous le nom de NLTA)**

L'objectif de l'ITPI est de donner à un membre affecté à un poste isolé et, le cas échéant, aux personnes à sa charge, la possibilité de voyager à partir du poste sans avoir à supporter des coûts excessifs. Cette disposition s'applique à tout membre qui a été affecté à un poste isolé pendant une période de 90 jours rémunérés consécutifs ou plus.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'admissibilité et la fréquence des droits, voir les [DRAS 11.4.03](#).

Veillez noter que les membres célibataires affectés à un poste d'isolement ont droit de recevoir leur indemnité de voyage pour congé et leur aide au voyage pour poste isolé. L'indemnité de voyage pour congé est une prestation distincte qui se réfère à une politique différente, les

[DRAS 209.50](#). N'hésitez pas à communiquer avec le personnel de salle des rapports (SR) de la FOIN au [jtfnof@forces.gc.ca](mailto:jtfnof@forces.gc.ca) pour obtenir des éclaircissements.

### **Politiques et procédures d'entreposage à long terme (ELT)**

Référence : Programme de réinstallation intégrée des Forces canadiennes (PRIFC)

Un membre des FAC qui expédie ses articles de ménage et effets personnels (AM et EP) le ou après le 19 avril 2018 a droit au service d'entreposage à long terme (ELT), y compris l'expédition partielle de ses effets lorsqu'il est affecté à un poste isolé.

L'ELT se fera au point d'origine et non de destination (Yellowknife). Par conséquent, la demande ne peut être prise en considération une fois que les AM et EP sont emballés/chargés. Plus tôt vous envoyez votre demande à la section des meubles et effets de l'unité perdante, mieux c'est.

### **Le filtrage et votre affectation dans un endroit isolé**

Vous et votre famille arrivez dans un endroit isolé. Pour que vous puissiez être un membre efficace de l'équipe de la FOIN, un certain nombre de facteurs doivent être évalués afin de garantir que vous et votre famille puissiez être affectés en toute sécurité ici. Le [DAOD 5009-1](#) détaille les exigences de dépistage dans un poste isolé, les exigences de dépistage pour la santé des personnes à charge et les exigences pour les soins dentaires des personnes à charge.

Pour que votre affectation puisse commencer, toutes les exigences énoncées dans le CANFORGEN susmentionné doivent être prises en compte par les autorités compétentes de votre unité perdante. La principale raison en est qu'il y a un accès limité aux établissements médicaux et dentaires à Yellowknife, Whitehorse et Iqaluit et qu'il y a un certain nombre de problèmes de santé qui ne peuvent pas être traités correctement dans ces endroits. Veillez à ce que vous et votre famille fassiez l'objet d'un dépistage approprié – cela vous permettra d'éviter des complications inutiles pendant votre affectation à la FOIN.

### **Coordonnées du répondant**

Votre répondant sera nommé par votre unité ou section bénéficiaire. Un répondant est responsable de ce qui suit :

- a) communiquer avec vous le plus rapidement possible pour vous fournir des renseignements utiles, des conseils de voyage, le type de logement disponible, etc.;
- b) donner un aperçu du rythme opérationnel de l'unité et de la description de l'emploi;
- c) vous escorter et vous aider pendant vos « formalités d'arrivée » aux diverses sections de la FOIN.

Toute question relative à la présélection ou à l'affectation doit être envoyée par courrier électronique au [jtfnor@forces.gc.ca](mailto:jtfnor@forces.gc.ca).

## **Programmes de garde scolaire avant, après et à la sortie de l'école**

En dehors de certaines garderies en milieu familial et des élèves de l'école Montessori, les services de garde avant l'école sont inexistantes. Les places en garderie après l'école sont minimales et difficiles à obtenir avec de longues listes d'attente.

À noter :

- En raison de problèmes de personnel, les places de garde d'enfants après l'école proposées par le YWCA sont très limitées et les listes d'attente sont longues.
- Les écoles du conseil scolaire catholique, l'école Sir John Franklin High School et l'école Allain St-Cyr prennent congé tôt, à midi, tous les jeudis. Cliquez ici pour accéder à un document des fournisseurs de services qui offrent des programmes de congédiement anticipé :
- Certaines garderies en milieu familial offrent des services de garde après l'école, voir le lien ci-dessous.
- Vous pouvez également vous inscrire à la page Facebook Yellowknife Childcare Needs, car un certain nombre de fournisseurs de garde en milieu familial y affichent leurs disponibilités. Vous pouvez également indiquer que vous recherchez des services de garde après l'école et vous recevrez peut-être une réponse si quelqu'un a des disponibilités.
- Ce ne sont pas tous les programmes qui offrent des services de garde lorsque les écoles sont fermées pour les journées pédagogiques des enseignants.

Garderies en milieu familial et centres de la petite enfance agréés:

[https://www.ece.gov.nt.ca/fr/elcc/licensed-programs?f%5B0%5D=field\\_location%3A55](https://www.ece.gov.nt.ca/fr/elcc/licensed-programs?f%5B0%5D=field_location%3A55)

Stanley Boxing & Fitness

(867) 873-2348

<https://stanleyboxing.com/after-school-program/>

Yellowknife Day Care Association

(867) 873-6369

<http://www.ykdaycare.com/>

YWCA

(867) 920-2777 x 314

<http://www.ywcanwt.ca/children-and-youth/after-school-program>

### **Conseil :**

**Demandez à être mis sur une liste d'attente, car si le YWCA peut trouver du personnel, il pourra ouvrir plus de places aux personnes inscrites sur la liste d'attente.**

## **Garderies/garderies en milieu familial (agréées)**

Il peut être difficile de trouver une garderie à Yellowknife, comme dans la plupart des endroits au Canada. À Yellowknife, il est particulièrement difficile d'obtenir des services de garde d'enfants pour les enfants de moins de deux ans. Nous encourageons les parents à commencer à chercher une garderie AVANT de s'installer à Yellowknife.

À noter :

- Les listes d'attente pour les places en garderie sont désormais très longues, qu'il s'agisse de garderies en milieu familial privées ou de garderies.
- Les inscriptions pour la garde d'enfants après l'école débutent en février ou en mars et se remplissent très rapidement.
- Au cours de la dernière année, il y a également eu des problèmes avec les annulations de circuits d'autobus scolaires en raison du manque de personnel.
- Les garderies et les garderies en milieu familial sont fermées le jour de la Journée nationale des peuples autochtones, qui n'est pas un jour férié pour les militaires. Voir les renseignements ci-dessous concernant les jours fériés.
- Vous pouvez également vous inscrire à la page Facebook [Yellowknife Childcare Needs](#), car un certain nombre de fournisseurs de garde en milieu familial y affichent leurs disponibilités.

Pour obtenir une liste à jour des garderies et des garderies en milieu familial agréées, cliquez ici : <https://www.ece.gov.nt.ca/fr/childcare>

### **Jours fériés, congé de mars et camps d'été**

Il est à noter que les membres des FAC sont tenus de travailler lors de la Journée nationale des peuples autochtones, qui a lieu chaque année le 21 juin. Bien que la fête du Canada et le jour du Souvenir soient tous deux des jours fériés, les membres des FAC sont souvent tenus de prendre part à un défilé l'un de ces jours ou les deux. Les garderies et les garderies en milieu familial étant **fermées** pendant ces jours fériés, il est parfois nécessaire de prendre d'autres dispositions. Notez également que les T.N.-O. n'observent pas le jour de la Famille.

Le congé du mois de mars est prévu pour deux semaines, souvent, mais pas toujours les deux dernières semaines de mars, pendant cette période où les écoles sont fermées à Yellowknife. À noter : Les programmes du congé du mois de mars gérés par la ville ne sont offerts qu'aux enfants de sept ans et plus, mais se remplissent rapidement. Il y a un manque de services de garde d'enfants pour les enfants de moins de sept ans pendant cette période. Il est essentiel de planifier à l'avance la couverture des services de garde d'enfants. Soyez prévoyant, vérifiez auprès de la garderie de votre enfant si elle est ouverte pendant le congé du mois de mars et assurez-vous d'avoir des congés annuels à prendre en cas de besoin.

Il y a plusieurs camps d'été proposés tout au long de l'été, mais presque tous les camps sont offerts aux enfants à partir de cinq ans. Il n'y a qu'un seul camp qui offre des services aux enfants de moins de cinq ans, mais il affiche complet très rapidement. Sachez également que certains fournisseurs de services de garde d'enfants ou d'accueil à domicile suivent le calendrier scolaire et ferment leurs portes une semaine ou deux pendant l'été; planifier à l'avance vous rendra la vie moins stressante.

Il est conseillé de commencer à chercher des camps d'été vers la fin du mois de mai. Les camps se remplissent très rapidement et il peut être difficile d'y inscrire votre enfant.

Communiquez avec le coordonnateur de l'information et de l'aiguillage du CRFM pour obtenir une liste des camps d'été à venir ou gardez un œil sur notre page Facebook.

## **Écoles**

Les écoles de Yellowknife sont très différentes de ce à quoi la plupart des parents sont habitués dans d'autres endroits.

- Les écoles catholiques de Yellowknife et l'école Alain St-Cyr renvoient les élèves à midi, tous les jeudis.
- Vous ou vos enfants n'avez pas besoin d'être catholiques pour fréquenter l'une des écoles catholiques.
- Les enfants peuvent fréquenter n'importe quelle école, quel que soit l'endroit où vous vivez.
- MAIN STREAMING est le lieu privilégié pour les enfants ayant des besoins particuliers. Des enseignants spécialisés, des enseignants-ressources et des aides-enseignants sont utilisés.
- Mildred Hall a mis en place un programme pour les enfants doués dans le cadre duquel ils sont retirés des classes normales pendant une certaine période chaque jour pour suivre des cours avancés (à partir de la troisième année).
- Plusieurs journées de renforcement des pratiques pédagogiques des enseignants (STIP) sont organisées tout au long de l'année scolaire, généralement une ou plusieurs fois par mois pour les écoles du conseil scolaire YK1.

## **Cartes d'autobus scolaire**

Vers la mi-août, surveillez les publicités dans le journal local et sur la page Facebook du CRFM pour plus de détails sur le moment où les cartes seront disponibles (généralement une ou deux semaines avant le début de l'école). Contactez First Student Canada à (867) 873-4693 pour obtenir des informations et des tarifs.

Remarque : Les enfants en âge préscolaire ne peuvent pas prendre l'autobus, même s'ils sont accompagnés d'une sœur ou d'un frère plus âgé.

## **Guides des visiteurs**

Si vous voulez avoir une idée de certaines activités et de certains événements qui se déroulent à Yellowknife tout au long de l'année cliquez sur le lien suivant :

<https://www.yellowknife.ca/en/exploring-yellowknife/visitors-guide.aspx>

## **Coordonnateur de la Directive sur la réinstallation intégrée des FAC (coord DRFAC)**

Le coordonnateur de la DRFAC a la responsabilité de s'assurer que lorsqu'un membre réinstallé rencontre des problèmes, il ne sera pas laissé « à la dérive », pour ainsi dire. Notre rôle consiste à travailler avec le militaire et en son nom afin de l'aider à résoudre les problèmes qui peuvent subvenir au quotidien. Cela peut atténuer le stress inutile pour un membre.

Durant le processus de réinstallation, si un militaire éprouve un problème, il est essentiel qu'il sache qu'il y a quelqu'un pour l'aider de toutes les manières possibles. Nous savons que les militaires prennent des décisions financières fondées sur les renseignements que nous leur fournissons. C'est pourquoi il est important que les voies de communication soient ouvertes et il est de notre responsabilité de le faire comprendre non seulement au membre, mais aussi au personnel des SGRB.

En conclusion, gardez à l'esprit que nous sommes le lien entre le membre qui déménage, les SGRB et le DRASA. Nous traitons chaque cas comme s'il s'agissait de notre propre déménagement. Les membres essaient de prendre des décisions éclairées qui conviennent le mieux au déménagement de leur famille, sur la base des renseignements qui leur sont fournis par les SGRB. C'est pourquoi nous serons toujours disponibles pour répondre à toutes les questions ou problèmes concernant le relogement.

N'hésitez pas à communiquer avec nous et bienvenue dans notre Grand Nord blanc!

### **En voiture jusqu'à Yellowknife**

D'Edmonton à Yellowknife, il faut compter environ deux journées de huit heures de conduite soutenue.

L'hébergement le long de la route est pratiquement limité à Peace River, High Level ou Hay River. Il n'y a pas grand-chose d'autre. High Level est à peu près à mi-chemin et Hay River est un peu à l'écart. La plupart des gens choisissent de loger à High Level plutôt qu'à Hay River.

Les 300 derniers kilomètres du trajet sont les plus difficiles. Il s'agit du tronçon de Fort Providence à Yellowknife. La route est pavée mais peut être très cahoteuse et irrégulière à divers endroits le long du chemin. Si vous tirez une remorque, allez-y doucement car la route peut être très dure pour la remorque et pour votre véhicule.

Si vous conduisez la nuit, assurez-vous de garder un œil sur les bisons, oui, ils sont gros, mais ils peuvent courir très rapidement.

Il est préférable de faire le plein à Fort Providence, car entre cette ville et Yellowknife, il n'y a qu'une seule station-service à Rae, Behchoko, à environ 100 km de Yellowknife et un peu à l'écart.

La couverture des téléphones cellulaires dans cette partie de la route est rare ou inexistante, et certains téléphones cellulaires de Rogers ne fonctionnent pas du tout.

### **Information routière**

Les autoroutes et les routes peuvent être soudainement fermées en raison de feux de forêt et d'autres dangers. Pour obtenir des renseignements sur les incendies, la fumée et les fermetures de routes dues aux feux de forêt en cours, consultez <https://www.gov.nt.ca/ecc/fr/services/mises-jour-sur-les-feux-de-foret>.

Pour obtenir de l'information à jour sur l'autoroute, composez le numéro sans frais 1 (800) 661-0750 ou visitez : <https://www.dot.gov.nt.ca/fr/Routes>.

### **Où séjourner**

Cliquez sur le lien [Hôtels, motels et autres](#) pour obtenir une liste des hébergements locaux, y compris ceux qui acceptent les animaux de compagnie, ceux qui disposent d'une cuisinette ou d'une buanderie, etc.

### **Services médicaux des FAC**

Pour les militaires, un médecin militaire (MM), deux techniciens médicaux, deux membres du personnel infirmier et deux employés civil du dét SS Yellowknife des FAC. La SEM est un détachement de la 1<sup>re</sup> Ambulance de campagne à Edmonton, qui fournit un soutien administratif et clinique supplémentaire.

Les heures de revue des malades vont de 8 h à 9 h 30 du lundi au vendredi. Après la revue des malades, le personnel prodigue des soins aux patients prévus.

Contrairement aux centres de services de santé types des FAC, nous ne disposons pas de services de laboratoire, d'imagerie diagnostique, de physiothérapie et de santé mentale au sein du détachement. Ces services sont offerts par l'intermédiaire de fournisseurs externes comme l'Hôpital territorial Stanton (HTS). Il y a un certain nombre de spécialistes disponibles à l'HTS tels que les obstétriciens/gynécologues, les chirurgiens généraux, les radiologistes, les internistes, les pédiatres, les ophtalmologistes, ainsi que tout le personnel de soutien nécessaire pour doter en personnel l'hôpital territorial de 136 lits et une unité de soins intensifs.

Tous les médicaments d'ordonnance sont envoyés aux pharmacies locales pour distribution. Pour toute ordonnance exécutée par une pharmacie de la FAC, les renouvellements restants peuvent être transférés à l'une des pharmacies locales. Lorsque vous allez chercher une ordonnance, n'oubliez pas de présenter votre carte de la Croix-Bleue. Il y a un certain nombre de pharmacies dans la ville, y compris Sutherland's, Walmart, Co-op, Independent et Shoppers Drug Mart.

Des fournitures et des services optiques sont disponibles auprès de deux sociétés d'optique qui offrent un service raisonnablement rapide et efficace.

La SEM n'est pas responsable des soins dentaires. Tous les besoins en matière de soins dentaires sont pris en charge par la 1<sup>re</sup> Unité dentaire à Edmonton. On peut communiquer avec l'Unité dentaire à 780-973-4011 x 4466.

La SEM ne fournit pas de soins médicaux aux personnes à charge. Les familles peuvent communiquer avec la clinique de santé communautaire de Frame Lake ou la clinique de soins primaires de Yellowknife pour fixer des rendez-vous médicaux même si elles n'ont pas de

fournisseur de soins primaires (médecin de famille ou membre du personnel infirmier). Les familles peuvent également communiquer avec l'une ou l'autre clinique pour être ajoutées à une liste d'attente pour un fournisseur de soins primaires.

Appelez la SEM, 766-6984 ou 867-873-0700 poste 6984, si vous avez des questions sur les soins médicaux/dentaires.

### **Couverture des soins de santé pour personnes à charge**

Aucune prime n'est requise pour recevoir des soins de santé aux T.N.-O. Il n'y a pas de période d'attente de 90 jours pour les familles des militaires pour demander une couverture médicale (remarque : il s'agit d'un accord verbal avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les services aux familles des militaires), vous devriez demander votre carte dès votre arrivée ici. Votre ancien régime de soins de santé vous couvre jusqu'à ce que votre régime des T.N.-O. entre en vigueur. Assurez-vous de vérifier la date d'expiration de votre plan de soins de santé précédent avant de déménager dans le Nord. Voir l'annexe E. Remarque : Notre personnel amical se fera un plaisir d'examiner votre demande avant que vous ne l'envoyiez.

Pour obtenir des renseignements et des formulaires de demande téléchargeables, consultez ce site Web : <https://www.hss.gov.nt.ca/fr/services/pr%C3%A9senter-une-demande-d%E2%80%99assurance-maladie>

Lorsque vous remplissez le formulaire de demande, **ne mettez pas** le nom du militaire sous « autres membres de la famille ». Ce qu'ils veulent, c'est « d'autres membres de la famille qui sont admissibles à la couverture des soins de santé des T.N.-O. ». Mentionnez n'importe où sur le formulaire que vous faites partie d'une famille militaire et notez le nom des militaires.

#### **Conseil :**

**Bien que le formulaire de demande de soins de santé n'exige pas que vous fournissiez une copie de votre certificat de mariage, il a été récemment constaté que plusieurs membres de la famille ont subi des retards dans le processus de demande. Vous pouvez donc prendre les devants et fournir une copie de votre certificat de mariage avec le formulaire de demande.**

### **Services de santé**

Pendant votre affectation à Yellowknife, vous ne serez pas affecté à un médecin de famille. Les individus sont affectés à une équipe de soins de santé intégrés. Chaque équipe est composée des adjoints au programme, médecins, infirmiers praticiens (IP), infirmiers en santé communautaire (ISC), infirmiers autorisés (IA), infirmiers auxiliaires autorisés (IAA) et conseillers en mieux-être holistique.

Pour en savoir plus sur les équipes de soins de santé intégrés, cliquez ici : <https://www.nthssa.ca/fr/ton-%C3%A9quipe-de-soins-int%C3%A9gr%C3%A9s>

## Cliniques de santé

### **Bâtiment Liwegòti**

550 rue Byrne

(867) 767-9400

Comprend les soins primaires, la rééducation ambulatoire, la physiothérapie, l'ergothérapie, l'audiologie, l'orthophonie et le développement de l'enfant.

### **Centre Yellowknife Primary Care**

4915 – 48<sup>e</sup> rue

(867) 767-9294

<https://www.nthssa.ca/fr/services-de-sant%C3%A9>

Comprend les services d'un médecin de famille, les services de laboratoire, les conseils psychologiques et certains services de soins à domicile.

Services le jour même de lundi au vendredi de 8h 05 à midi et 16h 30 à 21h (la ligne téléphonique est ouverte de 8h05 à 20h25) et samedi de 10h à 16h (la ligne téléphonique est ouverte de 8h30 à 16h). Appelez (867) 767-9294 tôt le matin pour réserver une place et demandez à être rappelé en cas d'annulation si vous ne parvenez pas à obtenir une place.

Si vous ne parvenez pas à obtenir une réponse par téléphone, vous pouvez également demander à être rappelé en cliquant sur ce lien : <https://www.nthssa.ca/en/callback-request-form-demande-de-rappel-t%C3%A9l%C3%A9phonique>

<https://www.nthssa.ca/fr/services-de-sant%C3%A9>

## Cliniques sans rendez-vous autres que celles du GTNO

### **Dr. Ayoubi clinique sans rendez-vous**

(867) 675-0834

3 – 487 rue Range Lake

Ouvert lundi à vendredi de 17h à 21h et samedi de 10h à 15h

### **Dr. Wong's Range Lake clinique sans rendez-vous**

(867) 873-4881

Unit 103 - 487 rue Range Lake

<https://rlwclinic.com/>

Situé au deuxième étage du Joie de Vivre Medi Spa and Salon

Ouvert lundi à vendredi de 17h à 21h

Cliquez sur le lien ci-dessus pour prendre un rendez-vous en ligne. Appelez le numéro ci-dessus pour prendre rendez-vous après 17h.

## Maple

Vous ne pouvez pas obtenir un rendez-vous médical immédiatement ? Vous avez besoin d'aide pour obtenir des conseils médicaux, des ordonnances ou des demandes de laboratoire ou d'imagerie? Pas de problème! Les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes se sont associés à Maple pour offrir des visites en ligne chez le médecin aux personnes à charge des militaires. Ce programme n'offre pas de soutien médical complet, mais peut offrir **certain**s services de base, comme indiqué ci-dessus.

Un simple clic vous permet de communiquer avec un médecin généraliste agréé canadien ou un membre du personnel infirmier. Accédez à ce service par texto, par téléphone ou par vidéo, à partir de votre téléphone intelligent, votre tablette ou votre ordinateur. Le service est disponible tous les jours, 24 heures par jour.

Cliquez ici pour accéder à ce programme : <https://sbmfc.ca/services-de-soutien/sante-et-bien-etre/soins-sante/soutien-medical-virtuel-familles-militaires>

### **Santé publique**

Unité de santé publique

Bâtiment Jan Stirling, 4702 avenue Franklin

(867) 920-6570

<https://www.nthssa.ca/fr>

Renseignements sur la santé communautaire, les cliniques de santé, les vaccinations pour tous les âges, les soins à domicile, les services prénatals et postnatals et d'autres services pour les nourrissons, les enfants et les adultes.

À noter :

Il y a des frais associés pour certains vaccins liés aux voyages.

- Le calendrier de vaccination des enfants dans les Territoires du Nord-Ouest varie selon les autres provinces et territoires. Cliquez ici pour consulter le calendrier : <https://www.hss.gov.nt.ca/sites/hss/files/resources/nwt-immunization-schedule-general-public-fr.pdf>

#### **Remarque :**

**En raison des récentes pénuries de personnel de soins de santé, le temps d'attente pour les services peut être plus long ou la disponibilité des services locaux peut être réduite. Certains services sont transférés à Edmonton.**

### **Hôpital territorial Stanton**

(867) 669-4111

Comprend :

- Unité de soins prolongés.
- L'unité de médecine fournit des soins aux adultes souffrant d'affections cardiaques et respiratoires ainsi que de diabète et de troubles neurologiques.
- Obstétrique
- Pédiatrie
- Psychiatrie
- Chirurgie
- Services ambulatoires

## **Optométristes**

Stanton Territorial Health clinique ophtalmologique (bâtiment Gogo Cho) (867) 873-3577

La clinique ophtalmologique accueille le seul ophtalmologiste de Yellowknife et relève des soins de santé des T.N.-O. L'ophtalmologue est un médecin et un chirurgien qui peut diagnostiquer et traiter les cataractes, les complications liées au diabète, le glaucome, les problèmes liés à l'âge, le strabisme et d'autres problèmes liés aux yeux. Une multitude de tests et de procédures spécialisés peuvent également être effectués à la clinique.

À noter :

- Des examens oculaires de routine sont disponibles sans rendez-vous, selon le principe du premier arrivé, premier servi.
- Les examens de la vue sont couverts une fois tous les deux ans.

## **Services de santé mentale**

Ce qui suit est seulement une liste partielle des services de santé mentale qui sont offerts. Veuillez communiquer avec l'aumônier, le CRFM ou des services médicaux pour obtenir une aide plus précise.

Programme d'aide aux membres des FC (PAMFC) (800) 268-7708

<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/avantages-militaires/sante-soutien/services-aide-militaires-famille.html>

- programme d'aide gratuit et confidentiel, disponible 24 heures sur 24

Santé mentale et services pour adultes (867) 873-7042

Bâtiment Jan Stirling, 4702 avenue Franklin

- Des services de santé mentale sont offerts à cet endroit et au Centre de soins primaires de Yellowknife.
- L'aiguillage vers ces services est habituellement effectué par un médecin de famille et/ou un travailleur social.

Ligne d'information pour les familles (LIF) (800) 866-4564

- programme d'aide gratuit et confidentiel, disponible 24 heures sur 24

- peut être utilisé dans les situations d'urgence

<https://sbmfc.ca/services-de-soutien/ligne-d%E2%80%99information-pour-les-familles>

Jeunesse j'écoute

(800) 668-6868

Texte JEUNESFAC à 686868

<https://sbmfc.ca/services-de-soutien/familles/enfants-ados/service-aide-textos-enfants-familles-fac>

Ligne d'aide des TNO

811

<https://www.hss.gov.nt.ca/fr/services/la-ligne-811>

- des services de soutien et d'aiguillage pour ceux qui ont des problèmes personnels et qui veulent parler à quelqu'un en toute confidentialité
- soutien aux toxicomanes
- services offerts entre 19h et 23h

L'institut familles solide  
<https://famillessolides.com/>

(866) 470-7111

Anciens combattans Canada  
<https://www.veterans.gc.ca/fra>

(800) 268-7708

- soutien confidentiel gratuit 24 heures sur 24 pour les FAC et les membres de leur famille

Trouble affectif saisonnier (TAS)

C'est une réalité dans le Nord, non seulement pendant les longs mois d'hiver, mais aussi pendant les longues journées d'été. La plupart des gens ne souffrent pas de TAS, mais pour ceux qui en souffrent, il y a des mesures à prendre pour en atténuer les effets. Gardez un œil sur le bulletin du CRFM pour obtenir de l'information sur le TAS ou parlez au personnel du CRFM pour obtenir des conseils et des astuces qui pourraient vous aider. En outre, le CRFM dispose d'un certain nombre de lampes TAS que vous pouvez emprunter tout au long des mois d'hiver. Pour obtenir de plus amples renseignements, passez nous voir ou communiquez avec nous au [mlc.nof60@cfmws.com](mailto:mlc.nof60@cfmws.com) ou 867-873-0700 poste 6845.

#### **Conseil :**

Le CRFM a accès à des services de santé mentale locaux et virtuels. Pour obtenir de l'aide, contactez-nous à [mlc.nof60@cfmws.com](mailto:mlc.nof60@cfmws.com), [director.nof60@cfmws.com](mailto:director.nof60@cfmws.com) ou 867-446-1761. N'oubliez pas la ligne d'information familiale confidentielle qui est ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, en anglais et en français pour répondre à toutes vos questions (1-800-866-4546).

### **Violence familiale et foyers d'accueil**

Alison McAteer House

(867) 873-8257

- Offre un foyer pour les femmes et les enfants qui sont victimes de violence. Les femmes et les enfants peuvent bénéficier de conseils et d'autres formes de soutien. La durée maximale du séjour est de six semaines.
- Alison McAteer House offre également une assistance aux victimes qui souhaitent demander une ordonnance de protection d'urgence (OPA).

Yellowknife Women's Society  
 5610 50<sup>e</sup> avenue

(867) 873-9131

- Ce centre offre un refuge temporaire aux femmes en situation de crise, des conseils individuels aux clientes et des services d'aiguillage vers d'autres organismes utiles de la collectivité. Le

centre gère également un club de bébés en bonne santé, un club de tout-petits et une clinique ambulante une fois par semaine.

NWT Disabilities Council (867) 873-8230

Salvation Army Resource Centre (867) 920-4673

4925– 45<sup>th</sup> St <https://salvationarmynwt.ca/>

- Programmes sociaux : Magasin d'aubaines. Soup Line – fonctionne pour le déjeuner et le dîner. L'aide au revenu et l'évaluation aident à trouver un emploi et offrent un développement de carrière.

- Programmes d'urgence : Refuge – comprend un endroit pour la lessive, les douches et les paniers de nourriture.

- Ouvert de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 17h00 du lundi au vendredi.

Withdrawal Management Services (867) 920-4673 poste 216

<https://salvationarmynwt.ca/addictionservices.html>

YWCA (867) 920-2777

4904 – 54<sup>e</sup> rue <http://www.ywcanwt.ca/>

Offre un soutien aux adultes ayant une déficience intellectuelle, des programmes parascolaires, des programmes pour les filles, la prévention de la violence familiale, le Project Child Recovery (projet de rétablissement de l'enfant).

Refuge pour les victimes de violences familiales : Allison McAteer House

<https://www.ywcanwt.ca/family-violence-shelters>

Logement transitoire : Lynn's Place <http://www.ywcanwt.ca/temporary-housing/lynns-place>

Salvation Army foyer d'urgence pour hommes:

<https://salvationarmynwt.ca/sheltermensemergency.html>

Home Base foyer d'accueil d'urgence pour les jeunes :

<https://www.homebaseyk.com/emergency-shelter>

YWCA Emergency Protection Orders info: (867) 669-0235

Ordonnance de protection d'urgence (866) 223-7775, (867)873-8257

ou appelez votre détachement local de la GRC. Vous avez accès 24 heures sur 24 à une ordonnance d'urgence qui vous aidera à vous protéger, vous et votre famille.

### **Plans pour obligations familiales**

Administré par les unités locales, le plan de soutien aux familles vise à faire en sorte que tous les membres des FAC disposent d'un plan en cas d'urgence familiale pendant l'absence des membres. Tout le personnel arrivant à Yellowknife doit remplir un plan de soutien à la famille ainsi que d'autres documents administratifs afin de s'assurer que les coordonnées des membres de la famille et des personnes à joindre en cas d'urgence sont à jour et claires. Cela doit être fait dans le cadre de vos formalités d'arrivée et dans le mois suivant votre arrivée sur place. Bien que

le formulaire puisse inclure la famille ou les amis vivant à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest, il est essentiel d'inclure les personnes locales qui peuvent intervenir à tout moment en cas d'urgence.

### **Conseil :**

Il est fortement recommandé d'avoir un contact local en cas d'urgence qui n'est pas le conjoint. Cela est important pour les demandes d'aide immédiate. Demandez à un voisin, à quelqu'un du travail ou affichez quelque chose sur le groupe Facebook Yellowknife Military Spouse (<https://www.facebook.com/groups/300342716808059>). Vous voudrez mettre à jour votre plan une fois que vous vous serez fait des amis sur place. Le CRFM a accès à un financement pour les services de garde d'urgence ainsi qu'une liste interne des gardiennes d'enfants. La liste des gardiennes d'enfants peut être ramassée après avoir rempli et signé une décharge.

### **Section : service de la circulation de la FOIN**

À votre arrivée, vous devez communiquer avec le service de la circulation de la FOIN, peu importe votre statut de congé. Le numéro de la personne-ressource est le suivant : (867) 765-8615. Le service de la circulation s'occupe de l'administration des mouvements des biens et effets ménagers (AM et EP).

Si des meubles et des effets arrivent et que vous ne pouvez pas être contacté dans les trois heures, vos meubles et effets seront placés dans l'entreposage en transit. Le retrait de l'entreposage en transit dépendra du transporteur et de son horaire, et le retrait pourrait être aussi long que cinq jours ouvrables.

### **Procédures de signalement**

À la réception de votre message d'affichage, contactez votre SR pour qu'il vous accorde un « NBS ALT à NBS 975 » pendant 60 jours après la date de votre COS afin d'éviter tout retard dans le traitement de votre solde et de vos indemnités au cours de vos procédures d'autorisation d'entrée. La SR est située dans le **bâtiment Greenstone au 5101 avenue Franklin**.

Les militaires doivent remplir les formalités d'arrivée en tenue du jour (tenue de service ou de la base/garnison) avant de se rapporter à leur nouveau lieu de travail. Le personnel affecté au détachement de la FOIN à Whitehorse et à Iqaluit sera pratiquement autorisé d'entrée. Cette procédure est brève et votre répondant devrait être disponible pour vous aider.

Pour les questions d'ordre général, le numéro de téléphone de la salle des rapports est : (867) 873-0700 poste 6939 / 6872 ou CSN 766-6939/6872.

### **Conseil :**

Rogers et Fido ne desservent pas les T.N.-O. Fido offre une certaine couverture, mais ses agents vous obligent souvent à vous inscrire auprès d'un fournisseur tiers. TELUS dessert Koodo et La Source dessert Virgin.

## **Permis de conduire et immatriculation des véhicules**

Vous devez avoir une preuve de résidence avant de pouvoir immatriculer votre véhicule ou obtenir un permis de conduire ou une carte d'identité des T.N.-O.

Pour obtenir votre permis de conduire des T.N.-O. et immatriculer votre véhicule, rendez-vous sur le site Driver and Vehicle Licensing Issuing (5015 rue 49e).

Les permis de conduire sont disponibles pour une durée d'un, trois ou cinq ans.

Vous aurez besoin des renseignements suivants pour le produire :

- Preuve de la date de naissance et du nom légal (l'un des documents suivants : certificat de naissance, passeport, carte d'identité militaire canadienne, pièce d'identité de la police fédérale, certificat de citoyenneté, carte de résidence permanente, carte de statut d'autochtone délivrée par le MAINC/AINC, etc.)
- Pièce d'identité avec photo (l'une des pièces suivantes : permis de conduire valide délivré par une juridiction canadienne, passeport, carte d'identité militaire canadienne, permis de conduire de la police fédérale, carte d'identité des T.N.-O. ou d'une autre juridiction canadienne, certificat de citoyenneté, carte de résidence permanente, carte de statut d'autochtone délivrée par le MAINC/AINC, carte d'identité d'un employé du gouvernement des T.N.-O., etc.)
- Preuve de résidence (l'un des documents suivants : facture de services publics, contrat d'hypothèque ou de bail, relevé bancaire, relevé d'impôt foncier/personnel, confirmation d'emploi comme un talon de chèque de paye, etc.)

Les cartes d'identité générales (d'une durée de cinq ans seulement) sont également disponibles par la même procédure auprès de ce bureau.

Les renouvellements d'immatriculation d'un véhicule sont basés sur la première lettre du nom de famille du propriétaire enregistré. Pour vérifier la date d'échéance de l'immatriculation, rendez-vous sur le site <https://www.idmv.dot.gov.nt.ca/fr/>. N'oubliez pas de demander un rappel par courriel pour votre prochaine immatriculation de véhicule. Vous n'avez pas besoin d'être le propriétaire enregistré du véhicule pour le renouveler, tant que vous avez une preuve d'assurance et d'immatriculation actuelle.

**Conseil :** Les inspections des véhicules ne sont pas requises dans les T.N.-O.

## **Limite de vitesse**

La limite de vitesse en ville est de 45 km/h et de 30 km/h dans les zones scolaires. Elle est en vigueur **vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, 365 jours par an.**

Les infractions aux parcomètres (règlement municipal) peuvent être payées à l'hôtel de ville au 4807 – rue 52 ou en ligne au : <https://www.yellowknife.ca/en/VirtualCityHall.asp>.

## **SMA(IE) Opérations immobilières (Nord) – Détachement de Yellowknife**

Le détachement de six personnes, ainsi que le bureau de chantier de Construction de Défense Canada (CDC) de huit personnes, assurent la garde de l'infrastructure dans l'ensemble de l'AOR de la FOIN pour permettre les opérations, en particulier à Whitehorse, Yellowknife, Iqaluit, Inuvik et Rankin Inlet. La majorité des services sont couverts par un contrat d'entretien des installations avec ATCO Frontec, qui aura des surintendants de site qui s'occuperont de chacun des sites respectifs. Les ordres de travail pour les installations qui soutiennent les opérations de l'unité sont habituellement acheminés par l'intermédiaire du gardien principal ou d'un autre bâtiment, désigné par le chef de l'unité, à la boîte de réception du groupe + Ops Imm ([RPOpsNorthYkf@forces.gc.ca](mailto:RPOpsNorthYkf@forces.gc.ca)). Les Ops Imm et le bureau local de CDC sont situés au premier étage de l'édifice Greenstone.

### **Services d'aumônerie**

Les services d'aumônerie sont offerts à tous les militaires et à leurs familles. L'aumônier est disponible 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Sur le plan administratif, l'aumônier appartient à la FOIN, mais l'aumônier est disponible pour tous les membres de l'Équipe du Nord, y compris les membres du 440e Escadron de transport, du 1 GPRC et du LER, et pour le personnel du Yukon et du Nunavut.

Bien qu'il n'y ait pas de chapelle militaire à Yellowknife, l'aumônier de la FOIN peut aider à la prestation ou à l'aiguillage de services religieux pour toute confession ou tout groupe confessionnel. L'aumônier peut fournir des conseils dans un environnement sûr et sans jugement et défendre les intérêts des militaires et de leurs familles afin de s'assurer que le soutien nécessaire est disponible. L'aumônier de la FOIN travaille en collaboration avec le CRFM et le personnel médical, de manière confidentielle, pour assurer la continuité des soins.

Le bureau de l'aumônier est situé dans l'édifice Greenstone, au premier étage, à côté de la SEM.

Comment contacter l'aumônier : Téléphone cellulaire militaire : 867-445-2563.

### **Mess et institutions**

La FOIN de Yellowknife dispose de deux mess : le Ravens' Nest pour les MR de tous grades et le Bears' Den pour les officiers. Les mess organisent des événements mensuels pour les membres et les invités, notamment des soirées « Dieu merci, c'est jeudi / Dieu merci c'est vendredi » et des événements annuels comme la Nuit de la Côte Est, des événements sportifs et l'Oktoberfest.

### **Police militaire (PM)**

Le détachement du 1er Régiment de police militaire de Yellowknife est un détachement de quatre membres, basé à Yellowknife et dont le quartier général est situé à Edmonton. La police militaire (PM) doit offrir des services de police, de sécurité, de garde et de détention. La PM de Yellowknife est responsable des services de police militaires dans les trois territoires, à

l'exception de la station des Forces canadiennes Alert, au Nunavut. Bien que la section ne fonctionne pas vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, 365 jours par année, les policiers militaires de service sont disponibles en tout temps; vous n'avez qu'à communiquer avec les commissionnaires. La PM est également le point de contact pour les services d'identification (renouvellements de cartes d'identité NDI 10 et 20, par exemple), les autorisations de sécurité, les laissez-passer de stationnement de la FOIN pour les véhicules automobiles privés (VAP) et les laissez-passer pour les édifices Evans et Tobie. La PM travaille en étroite collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et les services municipaux d'application des règlements (SMAR). Les SMAR sont responsables de l'application des règlements et de la circulation à Yellowknife. La GRC est responsable de toute affaire criminelle qui ne se produit pas sur les propriétés du MDN et des FAC. Les logements de l'État relèvent de la GRC.

Les services de PM sont disponibles aux endroits suivants :

Dét PM – Édifice Greenstone, 3e étage

Ident., autorisations de sécurité, laissez-passer de stationnement et des édifices de la FOIN – Édifice Evans, 1er étage

Le 911 n'est pas disponible au Nunavut. Il est disponible au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.). Le service 911 dans les T.N.-O. présente des différences notables. Tout d'abord, vous devez être dans une zone où il y a une couverture de téléphone cellulaire. La grande majorité de la masse de terre et d'eau dans les T.N.-O. est sans couverture de téléphone cellulaire. Lorsque vous parlez au répartiteur, vous devez savoir dans quelle collectivité vous vous trouvez et où vous êtes situé. Le service est offert en anglais, en français et dans toutes les langues officielles des T.N.-O. Des renseignements supplémentaires sur le 911 des T.N.-O. se trouvent ici :

[https://www.maca.gov.nt.ca/sites/maca/files/resources/911\\_infographic\\_large\\_final\\_web\\_ready\\_1\\_page.pdf](https://www.maca.gov.nt.ca/sites/maca/files/resources/911_infographic_large_final_web_ready_1_page.pdf)

Autres informations de contact :

Division de l'application des réglementations municipales 867-920-5630 (jour)

867-920-2737 (24/7)

[med@yellowknife.ca](mailto:med@yellowknife.ca)

### **Numéros d'urgence locaux importants :**

Urgence : 911

Police (GRC) : 867-873-1111

Pompiers et ambulances : 867-873-2222

Service de l'application des règlements municipaux : 867-920-5630

Service de l'application des règlements municipaux (après les heures de bureau) : 867-920-2737

Contrôle des poisons : 867-669-4100

### **Programme de soutien du personnel (PSP) Association des loisirs communautaires**

Le PSP offre une variété de programmes et de services pour les membres et leurs familles affectés à Yellowknife. Ces services comprennent :

- Conditionnement physique

- Sports
- Loisirs
- Promotion de la santé
- Mess (tous les grades MR Ravens Nest et officiers Bears Den)

Le service des loisirs du PSP offre aux membres et aux familles la possibilité de se joindre à l'Association des loisirs communautaires (ALC). L'adhésion et les frais sont les suivants :

#### ASSOCIATION DES LOISIRS COMMUNAUTAIRES

Catégorie de membre	Utilisateurs autorisés
Membre ordinaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membres des FAC et familles</li> <li>• Anciens membres des FAC et familles</li> <li>• Membres de forces militaires étrangères</li> </ul>
Adhésion ordinaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Employés des FNP/CRFM</li> <li>• Employés du MDN</li> <li>• Employés de CDC</li> <li>• Employés retraités – MDN/FNP/CDC</li> </ul>

Frais	Célibataire Mensuel	Célibataire Annuel	Famille Mensuel	Famille Annuel
Membre ordinaire	\$8.50	\$102.00	\$23.50	\$282.00
Adhésion ordinaire	\$10.00	\$120.00	\$25.00	\$300.00

\* Comprend la TPS

Les programmes et services de loisirs offerts par l'ALC sont les suivants :

- Accès aux installations récréatives de la Ville de Yellowknife, y compris la piscine commémorative Ruth Inch, la piste de course de son complexe sportif et le patinage sur glace public disponible à l'aréna Multiplex. ([www.yellowknife.ca](http://www.yellowknife.ca)).
- Équipement de location de loisirs des FNP, y compris kayaks, canots, planches à pagaie, équipement de camping, raquettes, tarières à glace et tentes de pêche sur glace, vélos et vélos à pneus surdimensionnés.
- Équipement de skis/patins à prix réduit d'Overlander Sports
- Activités récréatives spéciales tout au long de l'année
- Laissez-passer et classes à prix réduit pour les activités suivantes :
  - Accès à des cours de yoga dans la collectivité, par exemple le Taiga Yoga Centre ([www.taigayoga.com](http://www.taigayoga.com)) et le Collective Soul
  - Laissez-passer pour le cinéma ([www.yellowknifemovies.com](http://www.yellowknifemovies.com))

- Laissez-passer pour des festivals tels que Folk on the Rocks, July Music Festival, etc.
- Billets de choix pour le West Edmonton Mall
- Lieu de jeu My World
- Jeu de quilles King Pin

Pour de plus amples informations sur les PSP et l'association des loisirs communautaires, veuillez consulter notre site web à l'adresse suivante : [www.cfmws.ca/yellowknife](http://www.cfmws.ca/yellowknife) ou contacter les coordinateurs de la condition physique, du sport et des loisirs à (867) 873-0700 poste 6122.

## **Personnel du PSP**

**Tina Schauerte**, Gestionnaire de la PSP  
867-873-0700 poste 6868 | [schauerte.tina2@cfmws.com](mailto:schauerte.tina2@cfmws.com)

**Matthew Tibbles**, Coordinateur de la condition physique, du sport et des loisirs  
867-873-0700 poste 6122 | [tibbles.matthew@cfmws.com](mailto:tibbles.matthew@cfmws.com)

**Ariel Whaley**, FSR Coordinatrice de la condition physique, du sport et des loisirs  
867-873-0700 poste 6122 | [whaley.ariel@cfmws.com](mailto:whaley.ariel@cfmws.com)

**Stephanie Barber**, Gestionnaire du mess  
867-873-0700 poste 6779 | [barber.stephanie@cfmws.com](mailto:barber.stephanie@cfmws.com)

## **Médias sociaux**

440<sup>e</sup> Escadron :

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/3473550692>

1er Groupe de patrouille des Rangers canadiens :

Facebook : <https://www.facebook.com/1crpg.1gprc>

X : <https://twitter.com/CO1CRPG?s=03>

Force opérationnelle interarmées (Nord) :

Facebook : <https://www.facebook.com/FOIN.JTFN>

X : [https://twitter.com/JTFN\\_FOIN?s=03](https://twitter.com/JTFN_FOIN?s=03)

Le Loyal Edmonton Regiment :

Facebook : <https://www.facebook.com/CharlieCompanytheLER>

CRFM Au nord du 60e parallèle :

Facebook : <https://www.facebook.com/northof60mfrc>

Programme de soutien du personnel de Yellowknife :

Facebook : <https://www.facebook.com/PSPYellowknife>

X : [https://twitter.com/PSP\\_Yellowknife?s=03](https://twitter.com/PSP_Yellowknife?s=03)

Instagram : [https://instagram.com/psp\\_yellowknife?igshid=97skhluqpfjr](https://instagram.com/psp_yellowknife?igshid=97skhluqpfjr)

Légion royale canadienne - branche 164 :

Facebook : <https://www.facebook.com/branch164yellowknife>

X : <https://twitter.com/YKLegion?s=03>

Instagram : <https://instagram.com/yklegion?igshid=1nyodhf1kftnh>

Yellowknife Military Spouse :

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/300342716808059>

YK Children's Thrift Sale:

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/ykchildrensthritsale>

### **Rabais sur l'essence**

Matonabee Petroleum, le distributeur local de Petro Canada, offre aux militaires un système de verrouillage des cartes qui leur permet de bénéficier d'une réduction sur l'essence. Il suffit d'aller à leur bureau sur Kam Lake Road avec votre carte d'identité militaire et une carte de crédit. Une fois le compte configuré, vous pouvez accéder à leurs fonctions de verrouillage de carte à tout moment. Vous recevrez un relevé détaillé chaque mois et le montant dû sera débité de votre carte de crédit. Appeler le (867) 873-4001.

### **Légion**

(867) 873-5566

La filiale 164 de la Légion royale canadienne (branche Vincent Massy) est située sur l'avenue Franklin, à l'angle de la 48e rue.

**Remises pour les militaires:** <https://sbmfc.ca/yellowknife/achats-locaux/rabais-militaires-offerts-a-yellowknife>

### **Soins pour animaux de compagnie**

Il y a deux cliniques vétérinaires à Yellowknife. Il existe également plusieurs fournisseurs de services d'hébergement et de garde pour chiens. Il y a quelques toiletteurs à choisir aussi.

À noter :

- En raison d'une pénurie de personnel, les cliniques peuvent cesser temporairement d'accepter de nouveaux patients.
- Tout comme les soins de santé humaine, certains services de soins pour animaux de compagnie ne sont pas disponibles à Yellowknife et les patients sont dirigés vers le sud.

### **Formation aux langues secondes**

Le but du programme est que les familles du personnel des Forces armées canadiennes (FAC) fonctionnent avec plus de confort et de confiance dans un environnement où la langue locale prédominante n'est pas leur première langue.

L'objectif du programme est de faciliter l'intégration, renforcer les connaissances pratiques et améliorer la qualité de vie des familles du personnel des FAC affectées à des endroits où la langue principale de la communauté locale n'est pas familière.

Accéder à des services en langue seconde veuillez contacter [director.nof60@cfmws.com](mailto:director.nof60@cfmws.com) ou 867-873-0700 poste 6998.

Les membres et les conjoints d'Équipe Nord ont également la possibilité de fréquenter différents niveaux d'éducation et de formation en seconde langue officielle (EFSLO), allant du niveau débutant à la maîtrise du français et de l'anglais, par l'intermédiaire du Collège Nordique. Un administrateur de tests est également disponible pour coordonner et fournir l'évaluation en langue seconde (ELS). Envoyer un courriel à +JTFN HQ Training@JTFN HQ Trgs@Yellowknife ou [JTFN.Trng@forces.gc.ca](mailto:JTFN.Trng@forces.gc.ca), pour obtenir des informations ou organiser un test.

Vous pouvez également consulter les programmes offerts par la bibliothèque publique de Yellowknife : (867) 920-5642 ou [library@yellowknife.ca](mailto:library@yellowknife.ca).

Le Collège Nordique offre une variété de cours de formation en langues autochtones, si vous souhaitez apprendre l'une des 11 langues officielles des T.N.-O. La formation offerte varie d'une saison à l'autre. <https://college-nordique.com/el-introduction/?lang=en>.

### **Services Pour les Francophones à Yellowknife**

L'Aquilon

(867) 873-6603

[www.aquilon.nt.ca](http://www.aquilon.nt.ca)

L'Aquilon est le journal hebdomadaire de langue française publié dans les Territoires du Nord-Ouest.

Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY)

[www.apady.org](http://www.apady.org)

L'APADY a la mission de représenter et outiller les parents ayants droit de Yellowknife ainsi que de promouvoir l'éducation en français langue première.

L'Association Franco-Culturelle de Yellowknife (AFCY) (867) 873-3292

[www.afcy.info](http://www.afcy.info)

L'AFCY promeut, soutient et encourage les arts et la culture, ainsi que la communauté francophone à Yellowknife, visant son épanouissement et son développement durable. Elle a pour vision de rassembler, cultiver et célébrer la francophonie.

CDÉTNO

Conseil de development economique des Territoires du Nord Quest

[www.cdetno.com](http://www.cdetno.com)

(867) 873-5962

Le CDÉTNO a pour mission de promouvoir, stimuler et appuyer le développement économique et l'employabilité des francophones et des francophiles de Territoires du Nord-Ouest.

Collège Nordique francophone

(867) 920-7017

[www.collete-nordique.com](http://www.collete-nordique.com)

Le Collège nordique francophone contribue à la vitalité de la francophonie ténnoise. Les citoyens des TNO peuvent poursuivre leurs études postsecondaires ou professionnelles en français, améliorer leurs capacités linguistiques, ou tout simplement jouir du plaisir d'apprendre dans un environnement francophone.

Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO)

[www.csftno.com](http://www.csftno.com)

(867) 873-6555

La CSFTNO travaille conjointement avec les directions des deux écoles pour le leadership pédagogique, l'administratif, l'apprentissage et bien d'autres.

École Allain St-Cyr de Yellowknife (EASC)

(867) 873-3223

[www.allainstcyr.ca](http://www.allainstcyr.ca)

L'EASC se veut un environnement francophone où travaillent en partenariat école, famille et communauté en vue d'offrir une éducation de qualité et de favoriser l'appartenance à la francophonie.

La Fédération franco-ténoise (FFT)

(867) 920-2919

5016 48<sup>th</sup> Street [www.federation-franco-tenoise.com](http://www.federation-franco-tenoise.com)

La FFT assure la représentation politique ainsi que la promotion des droits des communautés francophones et francophiles des TNO.

Garderie Plein Soleil (GPS)

(867) 873-9574

[www.garderiepleinsoleil.ca](http://www.garderiepleinsoleil.ca)

Les services de garde de la GPS permettent aux enfants de familles francophones et exogames d'être accueillis dans un environnement francophone qui favorise l'apprentissage de la langue française et l'accès à sa culture.

Journal L'Aquilon

(867) 873-6603

[www.aquilon.nt.ca](http://www.aquilon.nt.ca)

Radio Taïga – CIVR 103.5 FM

(867) 766-5172

[www.radiotaiga.com](http://www.radiotaiga.com)

La Radio Taïga 103.5 FM est la radio communautaire avec le seule source de contenu quotidien en français au TNO. Émissions, entrevues, nouvelles et chansons variées sur Yellowknife et partout avec le lecteur en ligne.

Réseau TNO Santé en Français

(867) 766-4111

<http://reseautnosante.ca/>

Service Canada

(867) 766-8300

5101 – 50th Ave (Greenstone Building – first floor) [www.servicecanada.gc.ca](http://www.servicecanada.gc.ca)

Service Canada est un accès plus rapide et plus facile aux programmes et aux services du gouvernement du Canada.

Services TNO

(867) 767-9348

[www.servicestno.ca](http://www.servicestno.ca)

Servies TNO regroupe des services du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et des renseignements à leur sujet, permettant ainsi de simplifier les démarches administratives des citoyens et de leur faciliter l'accès aux services publics en français.

### **Programmes récréatifs pour les jeunes**

Les programmes récréatifs pour les jeunes plus âgés sont parfois difficiles à trouver ou à obtenir, selon l'intérêt. Pour obtenir de l'aide, veuillez contacter [ir.nof60@cfmws.com](mailto:ir.nof60@cfmws.com) ou 867-873-0700 poste 6844.

## **Les annexes :**

- A : Logements sociaux dans le Nord
- B : Demande d'unité de logement du ministère de la Défense nationale (MDN)
- C : Photos des logements de l'ALFC
- D : Dispense de demande de soins de santé de 90 jours

## **Annexe A Logements sociaux dans le Nord**

1045-1 (CO)

MAY 2023

*(Traduction à venir)*

### **GOVERNMENT HOUSING IN THE NORTH**

1. *Canadian Forces Housing Agency (CFHA)* offers a site office in Yellowknife responsible for administering your accommodation requirements in Yellowknife from the Northern Housing Pool of 189 units managed by Public Services Procurement Canada (PSPC).

Housing in Yellowknife works differently from military bases across Canada in that the housing is owned/leased by PSPC and members go through CFHA to rent. The

rent is in accordance with fair market values, but both rent, and utilities are subsidized by CFHA, members pay a base shelter value (BSV). Utilities are managed by PSPC and utility charges are calculated in accordance with the Treasury Board Secretariat (TBS)/National Joint Council (NJC) [Isolated Post and Government Housing Directive \(IPGHD\), Section 6.14 - Fuel and Utility charges](#). These charges are also adjusted annually by the Canada CPI indexes for water, fuel, and electricity.

Utilities vary depending on the square footage of the unit. The rates for different styles of units vary. The average cost includes shelter/rent & utility (water, heat, hydro) charges.

House Type	# Of Bedrooms	Location	# Of Bathrooms	Average Shelter Cost	Average Utility Cost
Townhouse	3	35 Rycon Drive (Rat Lake)	1.5	\$1,567 - \$1,690	\$350
Townhouse	3	Sissons Court	1	\$1,746	\$365
Townhouse	3	Forrest Park (Lanky Court)	1.5	\$1,907	\$357
Townhouse	4	Sissons Court	1	\$1,814	\$391
Townhouse	4	Forrest Park (Lanky Court)	1.5	\$1,991	\$419
Duplex	3	47,48,52 and 54 Street	1	\$1,885	\$345
Detached	3	Multiple	Varies	\$1,970 - \$2,300	\$365
Detached	4	Multiple	Varies	\$2,100 - \$2,400	\$360 - \$485
Detached With Garage	4	Albatross Court, Matonabee Court Gitzel Street <b>*Total of 7 units*</b>	1.5 or 2.5	\$2,525 - \$3,160	\$420 - \$600

2. Housing is not in the Canadian Armed Forces' realm of control and as such CAF members may be subjected to the following:
  - a. An annual rent increase of up to \$100/month to keep in line with local fair market value.
  - b. The availability of local contractors to complete repairs on the units may result in longer periods from when the work is requested to when the work is completed.
  - c. Limited parking in the housing units (**a single parking space**).
  - d. Limited storage in units, most have no basements and/or garages, approx. 10 units out of 189 have garages; and
  - e. Access to your unit for inspections and maintenance  
PSPC has the right to enter your unit, with 24 hours' notice, for inspections or for ongoing renovations.
  - f. Emergency Entrance

A duly authorized officer of PSPC may, from time to time, be required to enter a unit for emergency reasons without prior notification (i.e., fire, pipes bursting etc.) such access shall not be denied.

3. **45 Day Window** – The window for client departments to reserve government housing begins 45 days prior to the member’s Change of Strength (COS) date. The COS date will dictate the time required to hold a unit address. When securing government housing members are encouraged to take their HHT within the 45-day window and not before. An offer of housing will **NOT** be made to a member prior to their 45-day window.

**\*\*NOTE - Attaining a unit within the 45-day window is not always guaranteed, assignment of units is subject to availability and the PSPC/CFHA wait list of applicants.**

4. For members requesting Long Term Storage of HG&E that will not fit in govt housing, the request will have to be made through IRP prior to coming to Yellowknife.

5. If you have any questions on housing, please contact the CFHA Customer Service Representative at 1-867-873-0700 extension 6719 or CSN 766-6719 or Mobile 867-444-9028.

6. If you have any questions relating to IRP or your move, the IRP coordinators for Team North may be reached at 1-867-873-0700 extension 6871 or CSN 766-6871.

7. All members of Team North stand ready to assist in any way we can to ensure postings are as smooth as can be for all members posted in.

## **ANNEX B: Acceptance of Offer for DND Housing**

*(Traduction à venir)*

You may accept the offer, refuse the offer, or fail to reply to the offer. In the event that there is no response after 72 hours, the offer will be withdrawn. If you refuse an available RHU, you may request to remain on the wait list without having to submit a new application but will be added to the wait list based on the date of the refusal. This date of refusal will become the “application date” for the placement and administration of the waiting list.

Upon acceptance, and prior to taking possession of DND housing:

- If the offer is accepted, monthly shelter charges commence on the agreed date of occupancy. Upon acceptance, and prior to taking possession of DND housing, a written request to cancel acceptance at anytime beyond 30 days prior to the agreed date of occupancy will be accepted.

- If the written notice is 30 days or closer to the agreed date of occupancy, then the equivalent to 30 day's shelter charge will apply unless the cancellation is due to an operational requirement.
- A request to modify the agreed date of occupancy will only be considered for operational reasons (examples, new COS date or an authorized change of report date) or highly unusual circumstances totally beyond your control (which we may require written support from your chain of command).
- Monthly shelter charges (excluding parking costs and utilities) cannot exceed 25% of gross household income.
- You shall obtain and maintain personal property and liability insurance, which may be reviewed annually by CFHA. Proof will be required prior to keys being issued. You must sign the Licence to Occupy agreement and a minimum of 60 days occupancy is required once you take possession of a housing unit or equivalent charges will apply.
- You must abide by the CFHA Responsible Pet Ownership Instruction.

### **ANNEX C: Photos des logements de l'ALFC**

#### **Boîtier duplex – 52e rue**

Duplex de 3 chambres avec sous-sol non aménagé

Rez-de-chaussée - Cuisine, salle à manger, salon et entrées (avant et arrière)

Deuxième étage - 3 chambres, salle de bains, placard à linge et placard de rangement

Sous-sol - Buanderie, non fini, poutre ouverte, béton



Cuisine vue de la salle à manger

Vue de la salle à manger



Vue du salon

Cour arrière espace patio



Salle de bain principale 2ème étage

Escalier vers le sous-sol



## **Logement Upper Rat Lake – 35 route Rycon**

Unité à plusieurs niveaux - Disposition variable - 2 à 3 niveaux  
3 chambres, 1,5 salle de bain, buanderie, patio, pas de sous-sol,  
Rangement extérieur



Vue de la cuisine



Vue du salon



Salle de bain principale 2ème étage Chambre à coucher 2ème étage



**Lower Rat Lake Housing – 35 Rycon Drive, Yellowknife**  
Multi-level unit – Layout Varies – 2 to 3 Levels

Vue extérieure à l'arrière



Vue de la cuisine



Cuisine Pantry



Vue du salon



Salon avec vue sur la salle à manger



Niveau principal demi-salle de bain Chambre à coucher 2ème étage



Chambre à coucher 2ème étage



Buanderie au 2ème niveau



Escalier du 3ème niveau



**Lower Rat Lake Housing – 35 Rycon Drive, Yellowknife**  
Multi-level unit – Layout Varies – 2 to 3 Levels

Vue extérieure à l'avant



Vue de la cuisine



Vue du couloir sur la salle à manger et le salon



Niveau principal demi-salle de bain Escalier du 3ème niveau



Chambre à coucher 2ème étage



Chambre à coucher 2ème étage



Patio de l'étage principal vue du salon



Vue du salon



## **Lanky Court/Forrest Park Housing, Yellowknife**

2 Floors with 3 or 4 Bedrooms

Main floor – Entrance(s), Laundry/Utility Room, Kitchen, Half Bath, Living Room and Dining Room

Second Floor – 3 to 4 Bedrooms, Storage Room, Main Bathroom, Linen Closet(s)

No Basement

Signalisation de rue vers Lanky Court/Forrest Park



Lanky Court & Playground zone extérieur en avant



Vue extérieure avant



Vue de la cuisine



Vue du salon



Vue du salon et de la salle à manger



Vue du salon sur le patio arrière



Salle de lavage au premier étage Niveau principal demi-salle de bain



Chambre à coucher 2ème étage



Garde-robe de la chambre principale



Escalier vers le 2e étage



Salle de stockage 2ème étage



## Sissons Court Housing, Yellowknife

2 Floors with 3 or 4 Bedrooms

Main floor – Entrance(s), Laundry/Utility Room, Kitchen, Half Bath, Living Room and Dining Room

Second Floor – 3 to 4 Bedrooms, Storage Room(s), Main Bathroom, Linen Closet(s)

No Basement

Vue extérieure du parking



Vue extérieure du parking



Vue extérieure à l'arrière/arborée



Vue de la cuisine



Vue du salon



Salle à manger et entrée principale  
vue du salon



Salle de lavage au premier étage



Escalier vers le 2e étage



Salle de bain principale 2ème étage



Chambre à coucher 2ème étage



Pantry Stockage 2ème étage



Stockage 2e étage



Vue du patio du salon



### **Maison individuelle, Yellowknife**

Plusieurs styles avec divers agencements. Unités de 3 et 4 chambres à coucher.

Pour cet exemple, deux étages

Rez-de-chaussée - Entrée(s), buanderie/salle de service, cuisine, demi-salle de bain, salon et salle à manger.

salle à manger

Deuxième étage - 4 chambres, débarras, salle de bains principale, placard(s) à linge

Pas de sous-sol

Arrière patio / vue cour



Vue de la cuisine



Salon/salle à manger



Entrée secondaire



Niveau principal demi-salle de bain



Salle de bain principale 2ème étage



Chambre à coucher 2ème étage



Couloir 2e niveau



Salle de stockage au 2e niveau



## ANNEX D: Dispense de demande de soins de santé de 90 jours



### *Waiver of 90 – Day Wait Period for Provincial Health Insurance Coverage*

1. Provincial healthcare legislation required that new residents to a province/territory be subject to a 90-day wait period before becoming eligible for provincial/territorial health insurance coverage. This wait period has directly affected Canadian Armed Forces families being posted from one province to another.
2. Canadian Forces Morale and Welfare Services (CFMWS) would like to advise you that all provinces and territories, with the exception of Nunavut, have agreed to waive this 90-day wait period for military families. Military Family Services continues to work with Nunavut so that families posted there can benefit from the same immediate coverage. A CANFORGEN announcing these family benefits will be released shortly.

### *Annulation De La Période D'attente De 90 Jours Relative À L'assurance Maladie Provinciale*

1. Les lois provinciales en matière de soins de santé obligeaient les nouveaux résidents d'une province ou d'un territoire à attendre 90 jours avant d'être admissibles à l'assurance maladie provinciale ou territoriale. Cette période d'attente touchait directement les familles des membres des Forces armées canadiennes affectées à une nouvelle province.
2. Les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) vous avise que les dix provinces et les territoires, à l'exception du Nunavut, ont accepté de renoncer la période d'attente de 90 jours relative à l'assurance maladie pour les familles des militaires. Les Services aux familles des militaires continuent de faire pression auprès du Nunavut de sorte que les familles qui y sont affectées puissent profiter de la même protection immédiate. Un message CANFORGEN annonçant l'annulation de la période d'attente sera diffusé sous peu,